

EV Readiness Index 2023

International Consultancy Services

LeasePlan



EV Readiness Index 2023

01

Contexte

- 02 Contexte
- 03 A propos
- 04 Calcul de la maturité en matière de véhicules électriques (VE)

05

Résultats 2023

- 06 Principales conclusions
- 07 Points clés par pays
- 08 Vue d'ensemble : maturité en matière de VE, par pays
- 10 Facteur 1 : Maturité du marché des VE
- 12 Facteur 2 : Maturité des infrastructures VE
- 14 Facteur 3 : Coût total de détention (TCO - Total Cost of Ownership)

17

Progrès par rapport à 2022

- 18 Incitations gouvernementales
- 19 Maturité du marché des VE
- 20 Maturité des infrastructures pour VE
- 21 Coût total de détention (TCO)

22

Résultats et incitations gouvernementales par pays

- | | | | |
|----|---------------------------|----|--------------------|
| 23 | Autriche | 57 | Pologne |
| 28 | Belgique | 59 | Portugal |
| 30 | République tchèque | 61 | Roumanie |
| 32 | Danemark | 63 | Slovaquie |
| 34 | Finlande | 65 | Espagne |
| 37 | France | 67 | Suède |
| 39 | Allemagne | 69 | Suisse |
| 41 | Grèce | 71 | Royaume-Uni |
| 43 | Hongrie | | |
| 45 | Irlande | | |
| 47 | Italie | | |
| 51 | Luxembourg | | |
| 53 | Pays-Bas | | |
| 55 | Norvège | | |



EV Readiness Index 2023

Contexte

LeasePlan

Contexte

Les transports sont le facteur contributif du changement climatique qui progresse le plus vite, **le transport routier étant responsable d'environ 20 % des émissions de dioxyde de carbone rien que dans l'Union européenne.**

Environ 50 % des véhicules actuellement en circulation sont immatriculés au nom d'une société. **Les sociétés jouent donc un rôle de chef de file éminemment important dans le passage à un système de transport plus durable.**

Pour les entreprises, la transition vers une flotte à faibles émissions polluantes est l'une des **manières les plus simples de diminuer leur empreinte écologique et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.** Pour ce faire, une simple signature suffit, car aucun changement de stratégie n'est nécessaire.



À propos

Voici la sixième édition de l'EV Readiness Index de LeasePlan, une analyse exhaustive du niveau de maturité de 22 pays européens en ce qui concerne la transition vers les véhicules électriques.

Cet Index prend en compte trois critères :

01

La maturité du marché des véhicules électriques (VE) - y compris les hybrides rechargeables

02

La maturité des infrastructures pour véhicules électriques

03

Le coût total de détention (TCO) d'un véhicule électrique

Les 22 pays inclus dans l'EV Readiness Index 2023 de LeasePlan sont : l'Autriche, la Belgique, la République Tchèque, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.

Cet Index est bien plus qu'un classement général par pays. Les données détaillées sur chaque critère principal fournissent des informations exploitables sur la maturité de chaque marché en matière de véhicules électriques. Ces informations aident les gestionnaires de parcs et de mobilité internationaux à prendre les bonnes décisions pour l'électrification de leur parc.

Calcul de la maturité en matière de véhicules électriques

01 Maturité du marché VE

KPI	Points	Pondération
% VE immatriculés en 2022 par rapport à la population totale	5	10%
% VE immatriculés en 2022 par rapport aux immatriculations totales de véhicules	5	10%
Part de marché des VE à batterie par rapport à l'ensemble des immatriculations en 2022	2	4%
Part des VE par rapport au nombre total de commandes ¹	5	10%
Part des VE à batterie par rapport au nombre de commandes de VE ¹	2	4%
Total	19	38%

02 Maturité des infrastructures VE

KPI	Points	Pondération
# Nombre de points de recharge publics par rapport à la population totale	5	10%
# Nombre de points de recharge publics par VE immatriculé	5	10%
Pourcentage de chargeurs rapides par kilomètre d'autoroute	3	6%
Total	13	26%

03 Coût total de detention (TCO)

KPI	Points	Pondération
# Score de toutes les incitations gouvernementales actuellement en place ²	5	10%
Score des avantages sur la taxation des avantages en nature pour les conducteurs de voitures électriques	5	10%
Prix de l'énergie	3	6%
Comparaison des prix de location de VE ³	5	10%
Total	18	36%

Score maximum **50** 100%

¹Commandes LeasePlan / ²Ce score est attribué par LeasePlan en comparant toutes les incitations gouvernementales et en les notant les unes par rapport aux autres / ³Prix de location longue durée d'un véhicule 100 % électrique par rapport à un véhicule à essence
Sources : ACEA - European Automobile Manufacturers' Association, EAFO - European Alternative Fuels Observatory, Eco-Movement, Eurostat, LeasePlan Consultancy Services

A photograph of two women sitting in the back seat of a car, looking at a laptop. The woman on the left has curly dark hair and is wearing a light blue shirt. The woman on the right has long red hair and is also wearing a light blue shirt. They are both smiling and appear to be engaged in a conversation. The car's interior is visible, including the seats and windows. The background shows a blurred outdoor scene with trees and a building.

EV Readiness Index 2023

Résultats 2023

The LeasePlan logo, consisting of a stylized orange and yellow 'W' shape with the word 'LeasePlan' in white text to its right.

LeasePlan

Principales conclusions

Les scores combinés des 22 pays comptent **72 points supplémentaires (+12 %) en 2023** par rapport à 2022, ce qui souligne l'amélioration générale de la maturité en matière de véhicules électriques dans toute l'Europe.

La maturité du marché des véhicules électriques a progressé sur presque tous les marchés, avec un score de **42 points supplémentaires (+19 %)**, ce qui reflète la meilleure pénétration générale des véhicules électriques dans les pays européens.

Les infrastructures de recharge ont nettement progressé, avec une augmentation de **45 points (+43 %)**. Des infrastructures abouties facilitent la transition vers les véhicules électriques.

Bien que VE restent plus abordables dans la plupart des pays européens par rapport aux alternatives à moteur à combustion interne, **la maturité en matière de coût total de détention d'un véhicule électrique baisse légèrement, de 14 points (-6 %)**. Ce constat s'explique principalement par la hausse des prix de l'énergie en 2022.

Points clés par pays

Les trois pays en tête de l'index restent les mêmes que les années précédentes : **🇳🇴 la Norvège en première position, suivie des 🇳🇱 Pays-Bas et du 🇬🇧 Royaume-Uni.**

Les pays du segment intermédiaire¹ des années précédentes ont rattrapé le trio de tête. La différence entre le numéro 3 et le numéro 12 est de seulement 6 points.

🇩🇰 C'est le Danemark qui a progressé le plus, en passant de 27 à 35 points, porté notamment par une amélioration des infrastructures destinées aux véhicules électriques et une augmentation de la part de marché des véhicules électriques.

La maturité des infrastructures de recharge a progressé sensiblement en 🇩🇪 Allemagne (+3 points) comme en 🇫🇷 France (+4 points).

C'est un progrès capital, car des infrastructures abouties facilitent la transition vers les véhicules électriques.

¹ Les pays du segment intermédiaire sont ceux qui s'étaient classés entre la quatrième et la douzième position dans l'index de l'an passé.



Vue d'ensemble : maturité en matière de VE, par pays

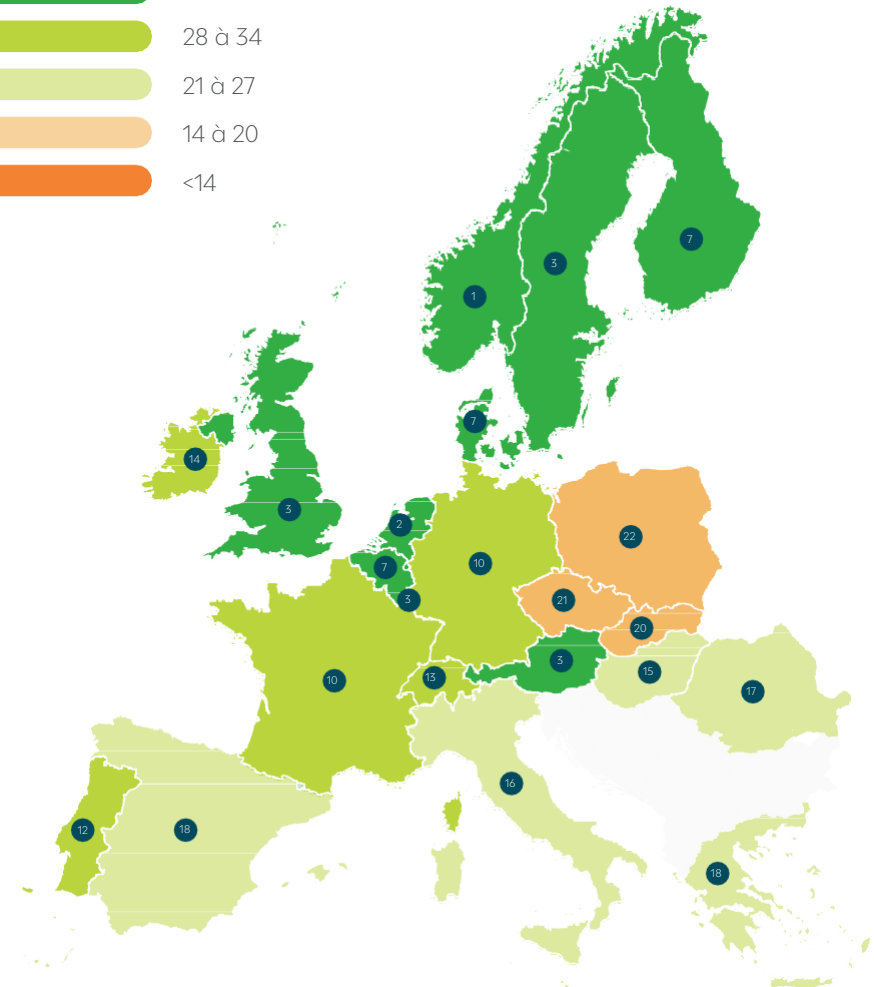
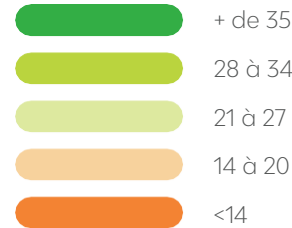
L'EV Readiness Index 2023 de LeasePlan est le résultat d'une analyse exhaustive du niveau de maturité de 22 pays européens en ce qui concerne la transition vers les véhicules électriques.

L'EV Readiness Index classe les pays selon trois critères :























- 01 **Maturité du marché des véhicules électriques**
- 02 **Maturité des infrastructures pour véhicules électriques**
- 03 **Coût total de détention**

L'EV Readiness Index montre que les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni sont aujourd'hui les pays d'Europe les mieux préparés à la transition vers les véhicules électriques.

Score de maturité en matière de VE, par pays



Vue d'ensemble : maturité en matière de VE, par pays

Pays	Score 2023	Critère n° 1 : Maturité du marché des véhicules électriques	Critère n° 2 : Maturité des infrastructures pour véhicules électriques	Critère n° 3 : Coût total de détention	Classement 2022	Points 2022
 1 Norvège	42	19	10	13	N° 1	43
 2 Pays-Bas	38	16	12	10	N° 2	37
 3 Royaume-Uni	36	14	8	14	N° 3	35
 3 Autriche	36	14	9	13	N° 3	35
 3 Suède	36	18	8	10	N° 5	34
 3 Luxembourg	36	16	8	12	N° 8	29
 7 Belgique	35	15	8	12	N° 6	31
 7 Danemark	35	15	9	11	N° 11	27
 7 Finlande	35	14	8	13	N° 7	30
 10 France	33	12	8	13	N° 11	27
 10 Allemagne	33	16	6	11	N° 8	29
 12 Portugal	32	12	5	15	N° 11	27
 13 Suisse	30	15	8	7	N° 14	25
 14 Irlande	29	13	4	12	N° 10	28
 15 Hongrie	25	7	5	13	N° 17	20
 16 Italie	23	8	6	9	N° 15	23
 17 Roumanie	22	9	2	11	N° 19	18
 18 Grèce	21	7	1	13	N° 15	23
 18 Espagne	21	7	7	7	N° 18	19
 20 Slovaquie	20	7	8	5	N° 20	14
 21 République tchèque	18	4	7	7	N° 21	13
 22 Pologne	16	6	3	7	N° 21	13



Critère n° 1 : Maturité du marché des VE

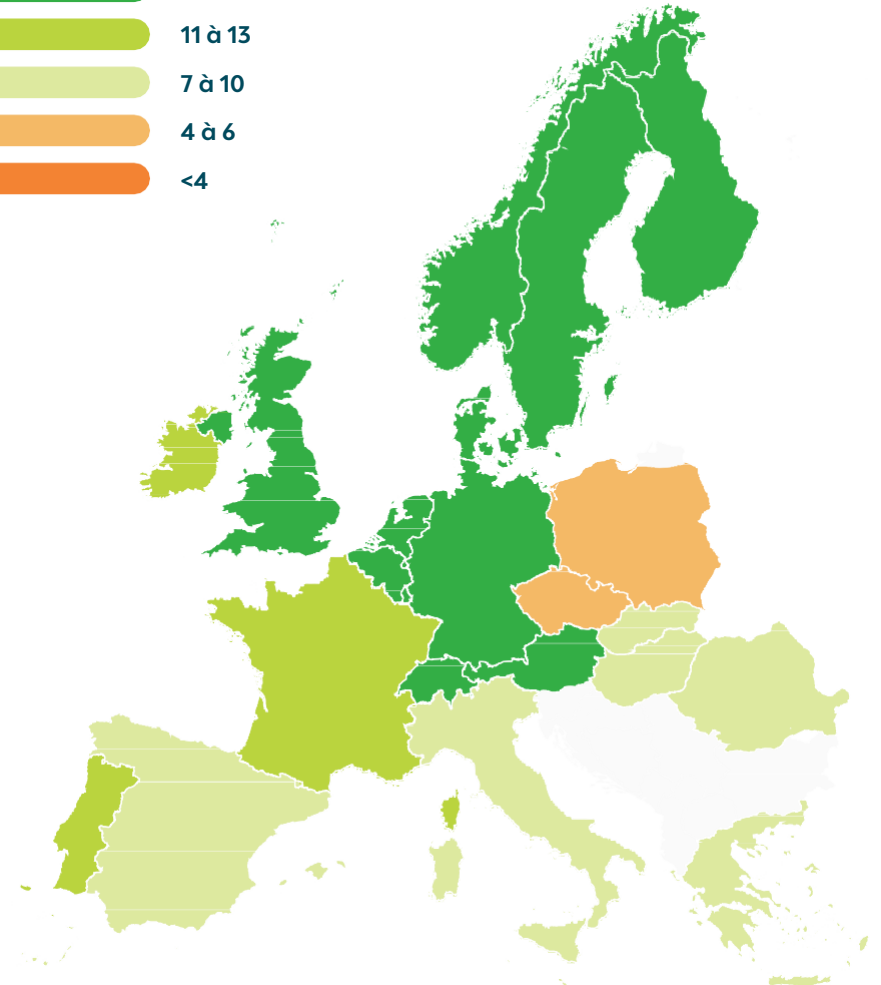
L'un des principaux critères de la maturité en matière de véhicules électriques est le nombre réel d'immatriculations de véhicules électriques dans un pays.

Ce critère se décompose de la manière suivante :

- ✓ **Nombre de véhicules électriques rapporté à la population**
- ✓ **Part de marché des véhicules électriques sur le marché général (marché grand public inclus)**
- ✓ **Part de commandes de véhicules électriques des clients LeasePlan**

Les pays nordiques et l'Europe de l'Ouest ont les meilleurs taux de maturité en termes de nombre réel d'immatriculations de véhicules électriques.

Score de maturité du marché des véhicules électriques



Critère n° 1 : Maturité du marché des VE

Pays	VE rapportés à la population			Part de marché des VE				Commandes LeasePlan			
	Immatriculations VE ¹	Immat. VE par habitant (x1 000)	Score % EV / population	Immat. totales véh.	Part marché VE ²	Score % Part de marché des VE	Ventes BEV ³	% de BEV / commandes VE	Score Part des BEV	Score Commandes LeasePlan VE	Score part des BEV dans commandes LeasePlan
Autriche	47,447	5.28	3	215,050	22%	3	34,179	72%	2	4	2
Belgique	96,919	8.33	4	366,303	26%	4	37,638	39%	1	4	2
République tchèque	7,455	0.71	1	192,016	4%	1	3,895	52%	1	0	1
Danemark	57,297	9.76	4	148,323	39%	4	30,855	54%	1	4	2
Finlande	30,701	5.53	3	81,694	38%	4	14,530	47%	1	5	1
France	329,669	4.86	3	1,529,035	22%	3	203,122	62%	2	4	0
Allemagne	833,487	10.01	5	2,651,358	31%	4	471,394	57%	1	4	2
Grèce	8,320	0.78	1	105,283	8%	2	2,827	34%	1	3	0
Hongrie	9,584	0.99	1	111,531	9%	2	4,710	49%	1	3	0
Irlande	23,356	4.62	3	105,253	22%	3	15,678	67%	2	3	2
Italie	114,759	1.95	2	1,316,921	9%	2	49,179	43%	1	3	0
Luxembourg	10,240	15.87	5	42,094	24%	3	6,393	62%	2	4	2
Pays-Bas	107,906	6.13	4	312,138	35%	4	73,394	68%	2	4	2
Norvège	154,411	28.46	5	174,329	89%	5	138,287	90%	2	5	2
Pologne	20,998	0.56	1	419,747	5%	2	11,334	54%	1	0	2
Portugal	33,843	3.27	3	156,304	22%	3	17,817	53%	1	4	1
Roumanie	18,520	0.97	1	129,328	14%	3	11,638	63%	2	2	1
Slovaquie	2,947	0.54	1	78,841	4%	1	1,391	47%	1	2	2
Espagne	78,333	1.65	2	813,396	10%	2	30,545	39%	1	2	0
Suède	161,649	15.47	5	288,087	56%	5	95,035	59%	1	5	2
Suisse	58,600	6.71	4	225,934	26%	4	40,245	69%	2	3	2
Royaume-Uni	368,617	5.46	3	1,614,063	23%	3	267,203	72%	2	4	2



¹ Définition du terme "véhicule électrique": véhicule électrique à batterie (VEB) + véhicule électrique à pile à combustible (VEPC) + véhicule électrique hybride rechargeable (VEHR). Période: T1 à T4 de 2022 / ² Définition du terme "part de marché": ensemble du marché de l'automobile, ventes aux particuliers comprises / ³ Définition du terme "véhicule électrique à batterie": véhicule entièrement électrique

Source: ACEA, Eurostat

Critère n° 2 : Maturité des infrastructures pour VE

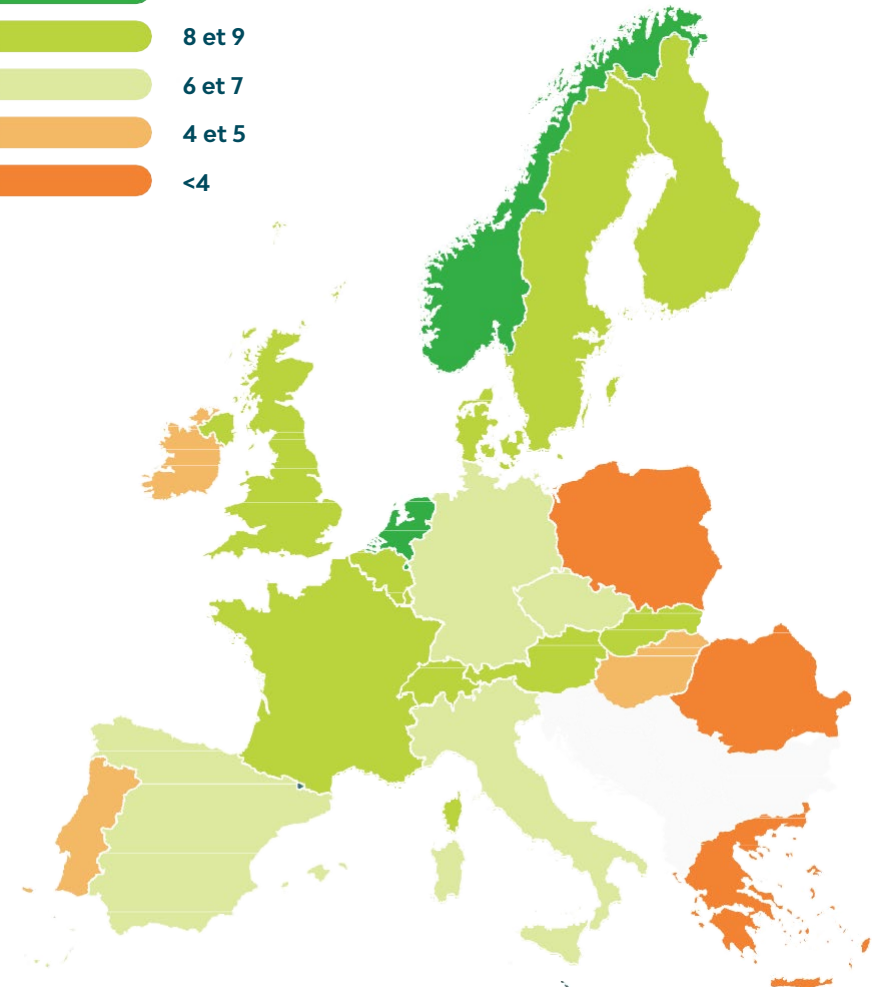
De manière générale, les infrastructures de recharge constituent toujours le goulet d'étranglement qui freine la transition vers les véhicules électriques. C'est à nouveau la catégorie de maturité qui obtient le moins bon score.

Ce critère se décompose de la manière suivante :

- ✓ **Points de recharge publics rapportés à la population**
- ✓ **Points de recharge publics rapportés au marché des immatriculations de véhicules électriques**
- ✓ **Disponibilité des chargeurs rapides (CC) rapportée au kilométrage d'autoroute disponible**

Les marchés allemand, français et britannique ont amélioré leurs infrastructures de recharge de manière significative par rapport à l'année précédente.

Score de maturité des infrastructures pour véhicules électriques



Critère n° 2 : Maturité des infrastructures pour VE

Pays	Points de recharge rapportés à la population				Score des points de recharge rapportés à la population	Points de recharge rapportés au nombre de VE		Chargeurs rapides		Score du nombre de chargeurs rapides par km d'autoroute
	Nombre total de points de charge publics	Nombre de points de charge publics à vitesse standard ¹	Nbre de points de charge rapides ²	Nbre de bornes de recharge par habitant (x 1000)		Nombre de bornes par VE immatriculé en 2022	Score des stations de recharge rapportées au nombre de VE	Nbre de points de charge rapides sur 100 km d'autoroute		
Autriche	23 385	20 186	3 199	2,60	4	4,93	3	183	2	
Belgique	29 831	28 331	1 500	2,56	4	3,08	3	85	1	
République tchèque	4 665	2 797	1 868	0,44	1	6,26	4	139	2	
Danemark	14 359	12 871	1 488	2,44	4	2,51	3	110	2	
Finlande	7 781	6 095	1 686	1,40	3	2,53	3	179	2	
France	120 204	106 036	14 168	1,77	3	3,65	3	121	2	
Allemagne	96 964	78 791	18 173	1,16	3	1,16	1	138	2	
Grèce	1 174	1 100	74	0,11	0	1,41	1	4	0	
Hongrie	4 537	3 587	950	0,47	1	4,73	3	51	1	
Irlande	2 756	2 237	519	0,54	2	1,18	1	52	1	
Italie	40 239	34 772	5 467	0,68	2	3,51	3	79	1	
Luxembourg	2 916	2 786	130	4,52	4	2,85	3	80	1	
Pays-Bas	136 347	131 850	4 497	7,75	5	12,64	5	161	2	
Norvège	31 215	21 340	9 875	5,75	5	2,02	2	1487	3	
Pologne	4 479	3 045	1 434	0,12	0	2,13	2	81	1	
Portugal	8 180	5 532	2 648	0,79	2	2,42	2	86	1	
Roumanie	1 841	1 111	730	0,10	0	0,99	1	78	1	
Slovaquie	2 906	2 006	900	0,53	2	9,86	4	181	2	
Espagne	42 953	33 576	9 377	0,91	2	5,48	4	59	1	
Suède	30 040	25 860	4 180	2,87	4	1,86	2	191	2	
Suisse	15 716	13 167	2 549	1,80	3	2,68	3	165	2	
Royaume-Uni	71 576	58 300	13 276	1,06	3	1,94	2	346	3	



¹ Définition de la vitesse standard : Charge en CA entre 3,6 kW et 22 kW / ² Définition de la vitesse rapide : charge en CC supérieure à 22 kW
Source : Eco-Movement

Critère n° 3 : Coût total de détention

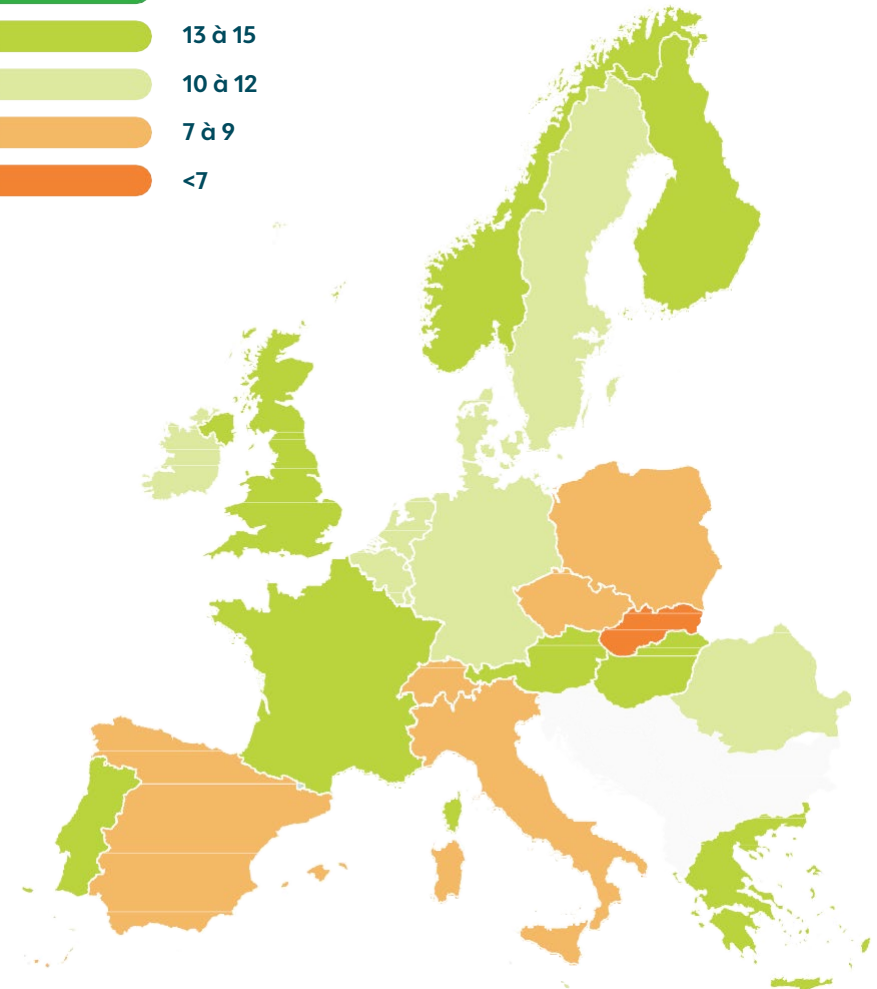
L'adoption du véhicule électrique va de pair avec l'abordabilité d'un véhicule électrique sur un marché donné.

Ce critère se décompose de la manière suivante :

- ✓ **Incitations gouvernementales**
- ✓ **Taxation des conducteurs**
- ✓ **Prix de l'énergie**
- ✓ **Mensualité du véhicule de location**























L'Index indique que de nombreux pays proposent de fortes mesures incitatives, notamment une plus faible taxation, qui rendent déjà les véhicules électriques compétitifs en termes de coût par rapport aux véhicules à moteur à combustion interne.

Score en matière de coût total de détention



Critère n° 3 : Coût total de détention

Incentations gouvernementales ¹

Pays	Primes à l'achat	Avantages fiscaux sur les immatriculations	Avantages fiscaux sur la taxe de détention	Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	Avantages fiscaux sur la TVA	Autres avantages financiers	Incentations locales	Mesures incitatives pour les infrastructures	Total des points	Scores des incitations gouvernementales
 Autriche	Excellent	Excellent	Bien	Bien	Bien	Bien	Moyen	Excellent	18	4
 Belgique	Aucun	Excellent	Excellent	Excellent	Aucun	Excellent	Aucun	Excellent	15	4
 République tchèque	Bien	Aucun	Bien	Bien	Aucun	Aucun	Moyen	Bien	9	2
 Danemark	Aucun	Excellent	Bien	Excellent	Aucun	Excellent	Moyen	Aucun	12	3
 Finlande	Moyen	Bien	Bien	Excellent	Aucun	Bien	Moyen	Moyen	12	3
 France	Excellent	Bien	Moyen	Excellent	Aucun	Bien	Moyen	Bien	14	3
 Allemagne	Bien	Aucun	Excellent	Excellent	Aucun	Moyen	Bien	Bien	13	3
 Grèce	Bien	Aucun	Excellent	Excellent	Aucun	Bien	Bien	Moyen	13	3
 Hongrie	Aucun	Excellent	Excellent	Excellent	Aucun	Aucun	Bien	Aucun	11	3
 Irlande	Moyen	Excellent	Excellent	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Excellent	10	3
 Italie	Excellent	Aucun	Excellent	Moyen	Aucun	Moyen	Aucun	Excellent	11	3
 Luxembourg	Bien	Aucun	Bien	Excellent	Aucun	Aucun	Aucun	Bien	9	2
 Pays-Bas	Bien	Excellent	Excellent	Moyen	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	10	3
 Norvège	Aucun	Bien	Aucun	Aucun	Bien	Bien	Bien	Bien	10	3
 Pologne	Excellent	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	Aucun	4	1
 Portugal	Excellent	Excellent	Bien	Bien	Bien	Bien	Moyen	Aucun	15	4
 Roumanie	Excellent	Bien	Bien	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	8	2
 Slovaquie	Aucun	Aucun	Bien	Bien	Aucun	Bien	Moyen	Aucun	7	2
 Espagne	Excellent	Excellent	Bien	Aucun	Aucun	Aucun	Bien	Moyen	11	3
 Suède	Moyen	Aucun	Bien	Excellent	Aucun	Aucun	Moyen	Bien	9	2
 Suisse	Bien	Bien	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	Aucun	Bien	7	2
 Royaume-Uni	Bien	Excellent	Excellent	Excellent	Bien	Bien	Excellent	Bien	20	5



¹ Pour les détails concernant les changements par pays par rapport à l'année précédente, voir le chapitre 3
 Source : EAFO avec validation de LeasePlan

Critère n° 3 : Coût total de détention

Pays	Taxation des conducteurs		Prix de l'énergie				Comparaison du loyer mensuel des VE			
	Indice de taxation des conducteurs 2022 (VEB vs véhicule à moteur à combustion interne)	Score pour la taxation des conducteurs	Prix du carburant (litre d'essence en EUR) ¹	Prix moyen du carburant pour 100 km ²	Prix de l'énergie (kWh moyen en EUR) ³	Prix moyen de l'électricité pour 100 km ⁴	Indice des prix de l'énergie (plus le chiffre est bas, mieux c'est)	Score pour les prix de l'énergie	Indice des loyers des VE (essence vs VEB ; plus le chiffre est bas, mieux c'est) ⁵	Score du coût total de détention 2023
Autriche	0 %	5	1,57 €	7,87 €	0,63 €	11,37 €	145 %	0	99 %	4
Belgique	36 %	5	1,74 €	8,72 €	0,56 €	10,07 €	116 %	0	101 %	3
République tchèque	62 %	3	1,59 €	7,94 €	0,43 €	7,81 €	98 %	0	120 %	2
Danemark	73 %	3	2,00 €	9,98 €	0,56 €	10,16 €	102 %	0	90 %	5
Finlande	59 %	4	1,92 €	9,61 €	0,37 €	6,66 €	69 %	1	83 %	5
France	51 %	4	1,87 €	9,37 €	0,31 €	5,62 €	60 %	1	84 %	5
Allemagne	23 %	5	1,77 €	8,86 €	0,65 €	11,61 €	131 %	0	105 %	3
Grèce	0 %	5	1,90 €	9,48 €	0,34 €	6,08 €	64 %	1	90 %	4
Hongrie	0 %	5	1,63 €	8,13 €	0,24 €	4,34 €	53 %	2	102 %	3
Irlande	19 %	5	1,63 €	8,15 €	0,53 €	9,54 €	117 %	0	91 %	4
Italie	66 %	3	1,86 €	9,28 €	0,71 €	12,75 €	137 %	0	109 %	3
Luxembourg	28 %	5	1,57 €	7,85 €	0,34 €	6,07 €	77 %	1	93 %	4
Pays-Bas	68 %	3	1,84 €	9,20 €	0,52 €	9,41 €	102 %	0	97 %	4
Norvège	75 %	3	2,05 €	10,26 €	0,27 €	4,94 €	48 %	2	87 %	5
Pologne	62 %	3	1,40 €	6,99 €	0,30 €	5,34 €	76 %	1	115 %	2
Portugal	0 %	5	1,67 €	8,34 €	0,32 €	5,74 €	69 %	1	69 %	5
Roumanie	0 %	5	1,34 €	6,70 €	0,26 €	4,66 €	70 %	1	103 %	3
Slovaquie	104 %	0	1,57 €	7,84 €	0,35 €	6,28 €	80 %	0	106 %	3
Espagne	121 %	0	1,63 €	8,15 €	0,33 €	5,97 €	73 %	1	108 %	3
Suède	57 %	4	1,80 €	8,98 €	0,43 €	7,71 €	86 %	0	97 %	4
Suisse	117 %	0	1,85 €	9,25 €	0,36 €	6,45 €	70 %	1	91 %	4
Royaume-Uni	6 %	5	1,68 €	8,39 €	0,48 €	8,66 €	103 %	0	99 %	4



¹ Prix de l'essence en février 2023, source globalpetrolprices.com / ² Basé sur une consommation moyenne de 4,5 litres/100 km. / ³ Source globalpetrolprices.com, dernière mise à jour en février 2023 avec un profil de recharge combinant recharge à domicile, sur le lieu de travail et publique. / ⁴ Basé sur une consommation moyenne de 18 kWh/100 km / ⁵ Basé sur un ensemble de 960 devis au total pour des véhicules électriques à batterie et des véhicules essence

A close-up photograph of a person's hand in a light blue shirt plugging a black charging cable into the front of a white electric car. The car's headlight and side mirror are visible. The background is a blurred outdoor setting with green plants.

EV Readiness Index 2023

Progrès par rapport à 2022










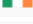












The LeasePlan logo, consisting of a stylized orange 'W' shape with the word 'LeasePlan' in white text to its right.

LeasePlan

Progrès par rapport à 2022

Incitations gouvernementales

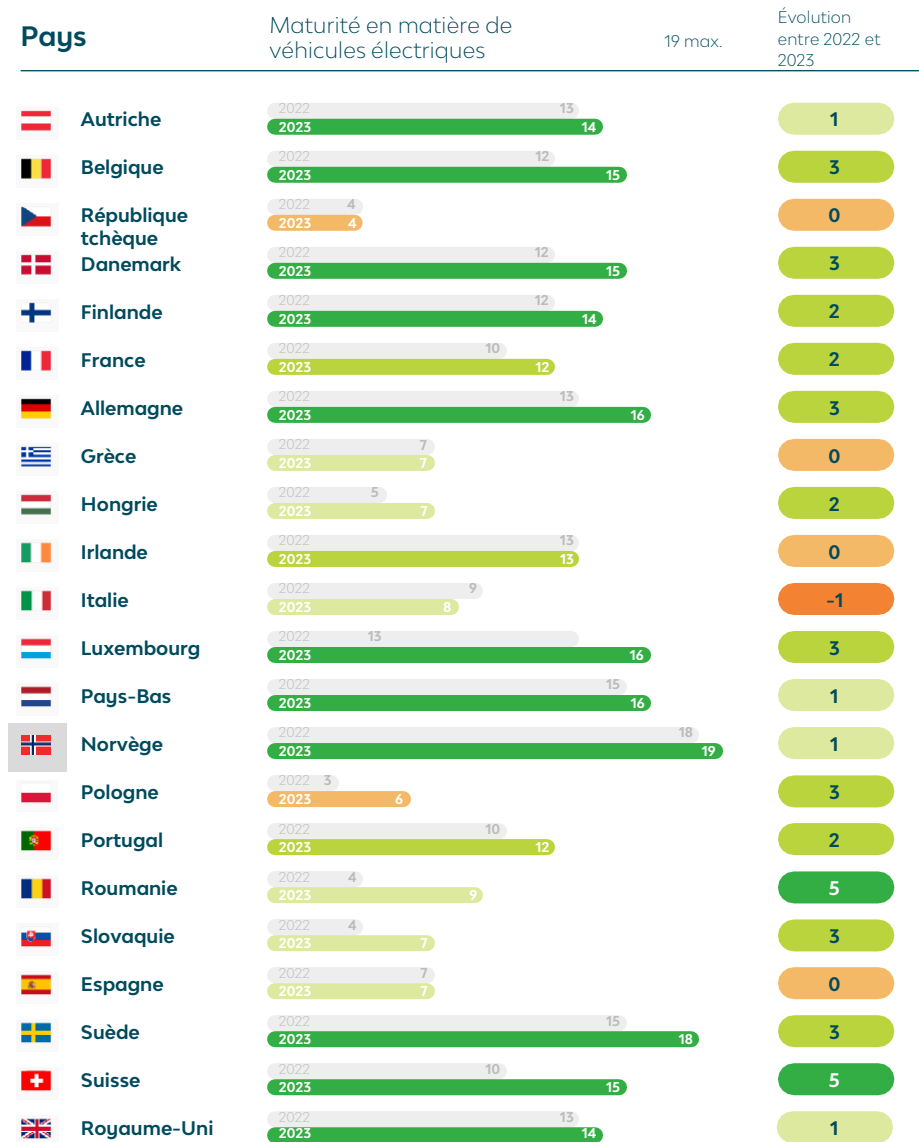
Par rapport à l'an dernier, plusieurs mesures incitatives, nouvelles ou améliorées, ont été ajoutées dans de nombreux pays européens. Dans les pays les plus matures en matière de véhicules électriques, comme la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, les mesures incitatives restent inchangées ou ont été réduites.

Pays	Primes à l'achat	Avantages fiscaux sur les immatriculations	Avantages fiscaux sur la taxe de détention	Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	Avantages fiscaux sur la TVA	Autres avantages financiers	Mesures incitatives locales	Mesures incitatives pour les infrastructures
 Autriche	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration	Inchangé	Amélioration	Inchangé	Inchangé
 Belgique	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 République tchèque	Amélioration	Inchangé	Inchangé	Amélioration	Inchangé	Inchangé	Réduction	Réduction
 Danemark	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Réduction
 Finlande	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 France	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Allemagne	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration	Inchangé	Inchangé
 Grèce	Amélioration	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Hongrie	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Irlande	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Italie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration	Inchangé	Amélioration	Inchangé	Inchangé
 Luxembourg	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Réduction
 Pays-Bas	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Norvège	Inchangé	Réduction	Inchangé	Réduction	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Pologne	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Réduction
 Portugal	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Roumanie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Slovaquie	Inchangé	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Espagne	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Suède	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Suisse	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
 Royaume-Uni	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé

Progrès par rapport à 2022

Maturité du marché des VE

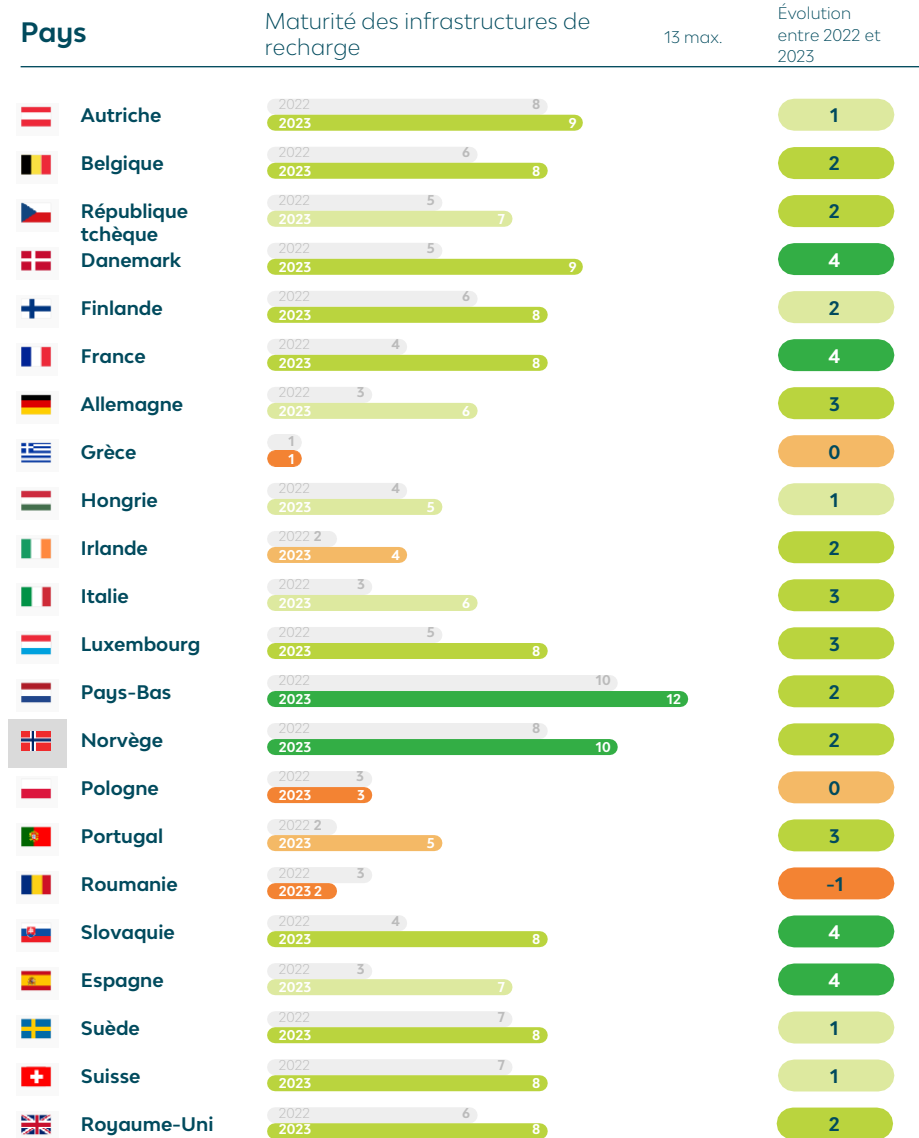
La Suisse et la Roumanie affichent la progression la plus importante de la maturité en matière de véhicules électriques par rapport à 2022. De manière générale, les pays ont tous vu leur niveau de maturité augmenter ou se maintenir, à l'exception de l'Italie.



Progrès par rapport à 2022

Maturité des infrastructures pour VE

Plusieurs pays, comme le Danemark, la France, l'Allemagne, la Slovaquie et l'Espagne, affichent un score plus élevé en matière de développement des infrastructures de recharge par rapport à 2022. Cependant, plusieurs pays européens obtiennent encore un score relativement bas.



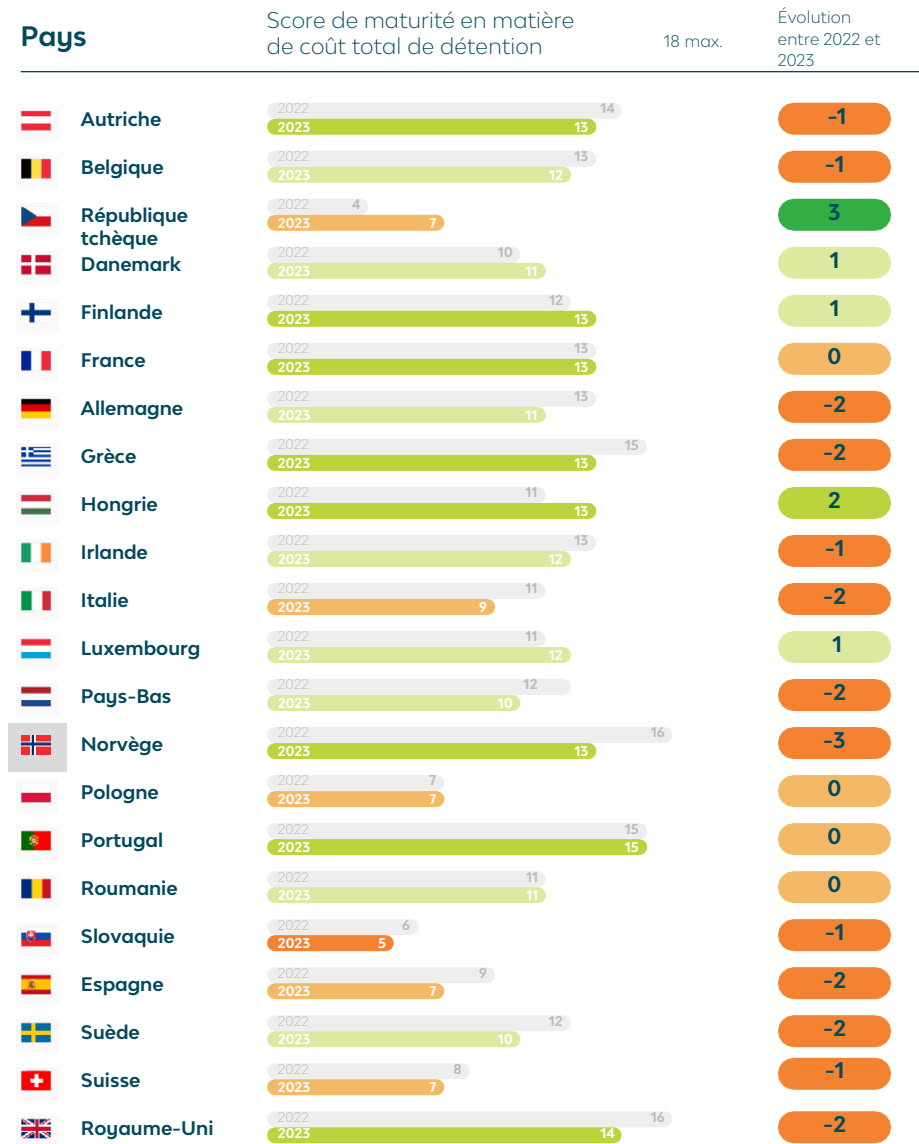
Progrès par rapport à 2022

Coût total de détention

Par rapport à 2022, la maturité en matière de coût total de détention s'est améliorée de manière significative uniquement en République tchèque et en Hongrie.

Dans les autres pays, la maturité en matière de coût total de détention est demeurée constante ou a baissé légèrement. Cela est principalement dû à la hausse des prix de l'énergie en 2022.

En général, un véhicule électrique reste plus abordable qu'un modèle à moteur à combustion interne comparable.





EV Readiness Index 2023

Résultats et incitations gouvernementales par pays

LeasePlan



Autriche

Score général

36

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

14

Immatriculations de VE

47 447

Part de marché des VE

22 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

72 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

9

Nombre total de points de recharge publics

23 385

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

4,93

Nombre de points de recharge rapide

183

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

13

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

0 %

Prix moyen de l'électricité

11,37 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

99 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Autriche

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

Les véhicules électriques et les infrastructures de recharge permettent d'obtenir des aides. Les demandes d'aide sont soumises après la mise en œuvre de la mesure.

Le calcul de l'aide aboutit à un montant forfaitaire qui dépend du type de véhicule. Ce montant peut atteindre jusqu'à 30 % des frais d'investissement pertinents au plan environnemental (coût net du véhicule selon la facture, à l'exclusion des équipements spéciaux).

Objet de l'aide	Catégorie de véhicule	Part de l'importateur	Subvention fédérale
Voitures particulières, petits VUL (VEB)	Véhicules purement électriques (VEB) et à pile à combustible (VEPC) (M1, N1) ≤2,0 tonnes* (s'applique uniquement à la cat. N1) **	1 000 €	-
Voitures particulières, petits VUL (VEHR)	Hybrides rechargeables (VEHR) et prolongateur d'autonomie (REX), VEAP (M1, N1) ≤2,0 tonnes (s'applique uniquement à la cat. N1) **	500 €	-
Minibus électriques	M1 (min. 7+1 personnes) > 2,0 et ≤2,5 *	2 000 €	4 000 €
	M1 (min. 7+1 personnes) > 2,5 tonnes*	2 000 €	8 000 €
	M2	2 000 €	18 000 €
Véhicules utilitaires légers	N1 >2,0 et ≤2,5 tonnes*	2 000 €	4 000 €
	N1 >2,5 tonnes*	2 000 €	8 000 €

* L'indication de poids "tonnes" correspond au poids total autorisé en charge exprimé en tonnes

** Les VEHR à moteur diesel, VEAP et REX, ainsi que les véhicules dont l'autonomie électrique est inférieure à 50 km selon le cycle WLTP ou les véhicules dont le prix catalogue brut du modèle de base dépasse 60 000 € ne sont pas éligibles.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

- > Le calcul de la taxe d'immatriculation (NOVA) repose sur les émissions de CO₂ du véhicule.
- > Comme les véhicules électriques n'émettent pas de CO₂, la NOVA n'est pas applicable.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

- > Les véhicules électriques sont exonérés de la taxe sur l'assurance automobile (Motorbezogene Versicherungssteuer), liée à la puissance du moteur et aux émissions de CO₂ du véhicule.
- > Cette exonération n'est pas applicable aux véhicules à prolongateur d'autonomie ni aux hybrides. Pour ce type de véhicules, le calcul est basé sur la proportion thermique du véhicule.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

1/2

Véhicule

- > Pour l'utilisation privée de voitures de société zéro émission, le bénéfice en nature est taxé à 0 %.

Coûts de recharge et d'infrastructure (au domicile)

- > Pour les employés, un remboursement forfaitaire exonéré d'impôt des coûts de recharge d'un montant de 30 € par mois peut être versé (si le dispositif de recharge utilisé par l'employé est manifestement incapable d'afficher la quantité d'électricité consommée pour la recharge). La réglementation est donc particulièrement avantageuse pour tous les (anciens) dispositifs de recharge existants, qui ne permettent pas de comptabiliser précisément la quantité d'électricité consommée.

Cette réglementation forfaitaire est applicable pendant une durée limitée pour toutes les périodes de rémunération qui se terminent après le 31 décembre 2022 et avant le 1^{er} janvier 2026. En conséquence, si les employés utilisent ce type de chargeur, ils peuvent obtenir un remboursement de 30 € par mois (soit 360 € par an) jusqu'à la fin de l'année 2025.



Autriche

Incitations gouvernementales 2023

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

2/2

- > Pour tous les autres modèles de dispositifs de recharge, qui permettent déjà de comptabiliser la quantité exacte d'électricité consommée pour la recharge, le prix moyen de l'électricité (calculé sur la base du prix moyen de l'électricité de l'année précédente) annoncé par E-Control et publié par le ministère fédéral des Finances avant la fin de chaque année doit être utilisé pour calculer le remboursement des coûts à compter du 1er janvier 2023.
- > Le remboursement des coûts d'acquisition du dispositif/de l'infrastructure de recharge installé chez l'employé, qui n'est pas considéré comme une rémunération en nature, peut se monter à 2 000 € au maximum.

Important pour la mise en œuvre :

- > Le prix moyen applicable pour 2023 (donc applicable à tous les employés qui possèdent des dispositifs de recharge qui indiquent la quantité d'électricité consommée pour la recharge) a déjà été établi dans le SBWW publié le 30 décembre 2022. Il se monte à 22,247 cents/kWh. Ce prix doit donc d'ores et déjà être appliqué pour la période de paiement des salaires de janvier 2023 et être multiplié par la quantité d'électricité consommée pour la recharge (à moins qu'une comptabilisation exacte ne soit pas faisable en raison de l'absence de cette fonctionnalité sur le dispositif de recharge existant ; sinon, comme décrit ci-dessus, il est possible de remplacer ce prix par un montant forfaitaire de 30 € par mois).

Avantages fiscaux sur la TVA

- > Pour les véhicules électriques, déduction de TVA sur une valeur d'achat jusqu'à 40 000 €.
- > Déduction partielle de TVA sur une valeur d'achat jusqu'à 80 000 €.
- > Pas de déduction de TVA pour les valeurs d'achat supérieures à 80 000 €.
- > TVA déductible du coût total de l'électricité utilisée pour la recharge, quelle que soit la valeur d'achat.

Autres avantages financiers

Quota de GES

- > En Autriche, les fournisseurs de carburants (c.-à-d. les sociétés pétrolières) sont juridiquement obligés de réduire les émissions de gaz à effet de serre des carburants fossiles qu'ils vendent (essence, diesel et carburants gazeux) selon un pourcentage donné.
- > L'un des moyens possibles de parvenir à cette réduction consiste à compenser grâce à l'électricité renouvelable des VEB et à l'épargne de CO₂ ainsi générée.
- > À compter de 2023, les propriétaires de VEB (hors VEHR) seront autorisés à vendre leurs émissions de gaz à effet de serre (CO₂) épargnées aux parties tenues de respecter des quotas (p. ex. les sociétés pétrolières).
 - Étant donné que les quotas de GES sont uniquement certifiés et donc échangeables par l'Agence fédérale pour l'environnement pour l'énergie électrique à partir de 100 000 kWh, la législation permet aux fournisseurs de services d'assurer la gestion de cette commercialisation des quotas de GES.
 - Une formule complexe permet de calculer une prime GES de 896 €/an pour le propriétaire du véhicule (c.-à-d. notre client).

Mesures incitatives locales

ENIN (Emissionsfreie Nutzfahrzeuge und Infrastruktur)

Le programme de subventions "Véhicules utilitaires et infrastructures zéro émission" soutient les entreprises dans leur conversion aux véhicules utilitaires sans carburants fossiles (N1, N2, N3) et dans la mise en place des infrastructures de recharge ou de ravitaillement nécessaires. Les appels d'offres dans le cadre du programme de financement ENIN se font sous la forme d'une mise en concurrence. Tous les projets présentés dans les temps sont évalués lors d'une réunion d'un jury. L'évaluation du jury aboutit à un classement des demandes de financement. En fonction du montant de financement annoncé, les meilleurs projets sont subventionnés.

Actuellement, les modèles d'exploitation reposant sur la LLD sont exclus dans ce cadre :

- > Les variantes de LLD où l'objet est la propriété économique du locataire sont possibles.
- > Les véhicules acquis en location-vente doivent devenir la propriété du porteur du projet avant le terme du projet.



Autriche

Incitations gouvernementales 2023

Mesures incitatives pour les infrastructures

Le calcul de l'aide aboutit à un montant forfaitaire qui dépend du type de véhicule. Ce montant peut atteindre 30 % des frais d'investissement pertinents sur le plan environnemental (coûts nets).

Type d'établissement	Type d'alimentation électrique	Puissance	Subvention fédérale
Ouvert au public	CA	11 à ≤22 kW	2 500 €
	CC	<100 kW	15 000 €
	CC	≥100 kW	30 000 €
Non ouvert au public	CA	≤22 kW	900 €
	CC	<50 kW	4 000 €
	CC	≥50 à <100 kW	10 000 €
	CC	≥100 kW	20 000 €

Il existe des aides pour les bornes de recharge fixes accessibles ou non au public (points de recharge fixes ou boîtiers muraux). Les bornes de recharge mobiles et les câbles de recharge intelligents ne sont pas admissibles au financement.

Les infrastructures de recharge opérationnelles sont éligibles aux subventions quel que soit le véhicule acheté, mais elles doivent être installées par un électricien agréé et enregistrées auprès de l'exploitant du réseau pour une puissance électrique apparente ≥3,6 kVA. En outre, les infrastructures de recharge doivent être capables de communiquer et être intégrées à un système de gestion de la recharge.

Un système de gestion de la recharge est un système de régulation de l'alimentation pour les bornes de recharge des voitures électriques. Toutes les bornes de recharge doivent satisfaire aux exigences de l'Open Charge Point Protocol (OCPP).

De plus, les exigences suivantes s'appliquent à tous les points de recharge accessibles au public : Chaque point de recharge doit être inscrit au registre E-Control et le prix ad hoc doit être affiché au niveau du point de recharge ou sur Internet. Pour permettre une facturation claire et transparente des frais de recharge au niveau des infrastructures subventionnées, la mise en œuvre doit permettre une facturation qui repose sur le kilowatt-heure (kWh) en tant qu'unité de mesure.

1/2

Pour ce faire, les bornes de recharge à CA doivent être équipées d'au moins un compteur certifié MID et les bornes de recharge à CC doivent au moins permettre une mise à niveau vers un compteur certifié. Si possible, toutes les exigences supplémentaires relatives à la facturation des kWh à l'avenir doivent être prises en compte.

De plus, une capacité d'itinérance non discriminatoire ainsi qu'une approche juste et non discriminatoire des frais d'itinérance doivent être garanties. Pour ce faire, il est possible de publier une offre publique sur une plate-forme d'itinérance, afin de créer les conditions préalables à l'établissement d'un contrat d'itinérance avec tout partenaire d'itinérance intéressé, dans un délai raisonnable et dans des conditions correctes. Il est recommandé de préparer les bornes de recharge CC publiques à la mise en œuvre de la norme ISO 15118. Si possible, les exigences relatives à l'accessibilité doivent aussi être satisfaites, notamment des hauteurs de fonctionnement appropriées et un espace suffisant pour les mouvements. Sur les voies publiques, la réglementation RVS 03.07.21 relative aux infrastructures de recharge pour les véhicules électriques dans l'espace public doit être appliquée.

Sur les bornes de recharge subventionnées d'une capacité de recharge de plus de 50 kW, le paiement doit pouvoir se faire avec des cartes de débit ou des cartes de crédit (terminal), ou sans contact, sans enregistrement préalable via NFC (communication en champ proche).

Le subventionneur se réserve le droit d'adapter les règles pendant la période prévue et de définir des conditions supplémentaires relatives à la recharge par kilowatt-heure (kWh). Dans ce contexte, les entreprises qui proposent leurs services sont en droit de facturer d'autres éléments de prix, quelle que soit la consommation, comme un montant unique pour chaque recharge ou un dédommagement pour "occupation de la borne de recharge" sous forme de frais de stationnement ou équivalent, en plus de la facturation de l'électricité au kWh.

Éligibles aux aides :

- Borne de recharge/boîtier mural
- Frais d'installation (coûts du matériel et du montage, par exemple pour les électriciens et les travaux de creusement) qui concernent directement la borne de recharge
- Coûts des travaux de base de construction des infrastructures
- Coûts de planification (jusqu'à 10 % des coûts d'investissement éligibles)



Autriche

Incitations gouvernementales 2023

Mesures incitatives pour les infrastructures

2/2

Non éligibles aux aides :

- Boîtiers muraux mobiles
- Boîtiers muraux en location
- Bornes de recharge concernées par un mandat d'installation légal ou officiel
- Câbles de recharge intelligents
- Infrastructures de recharge fournies gratuitement
- Contributions personnelles
- Droits et frais d'accès au réseau
- Coûts des transformateurs
- Frais de financement
- Coûts des usines de production d'électricité
- Lignes d'alimentation nouvellement construites
- Licences logicielles
- Prises de toutes sortes
- Panneaux (d'information)
- Frais de réparation et d'entretien
- Toutes taxes et tous droits
- Coûts de la propriété et du développement
- Flocage de la borne de recharge
- Travaux de marquage au sol



Belgique

Score général

35

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

15

Immatriculations de VE

96 919

Part de marché des VE

26 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

39 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics

29 831

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

3,08

Nombre de points de recharge rapide

85

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

12

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

36 %

Prix moyen de l'électricité

10,07 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

101 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Belgique

Incitations gouvernementales 2023

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Flandre :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Flandre au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont exonérés de taxe d'immatriculation.

Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Wallonie et dans la Région de Bruxelles-Capitale au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont au taux minimum de la taxe d'immatriculation, soit 61,50 €.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Flandre :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Flandre au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont exonérés de taxe de circulation annuelle.

Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Wallonie et dans la Région de Bruxelles-Capitale au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont au taux minimum de la taxe de circulation annuelle, soit 85,27 €.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > Les frais liés à l'utilisation de véhicules zéro émission sont entièrement déductibles de l'impôt sur les sociétés.
- > Taxe sur les avantages en nature minimale pour les VEB, les VEPC et les VEHR (M1) : 4 % du prix catalogue.

Autres avantages financiers

Les frais de recharge d'un véhicule 100 % électrique sont entièrement déductibles de l'impôt sur les sociétés.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Les frais liés aux infrastructures de recharge (achat et installation de points de recharge) sont entièrement déductibles de l'impôt sur les sociétés.

! NOUVEAU : mesures incitatives supplémentaires temporaires (du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} septembre 2024) pour dynamiser l'expansion du réseau de recharge en Belgique :

Les entreprises qui ont installé des stations de recharges accessibles au public vont bénéficier d'une déduction d'investissement plus avantageuse sur l'impôt sur les sociétés :

- > déduction des coûts à hauteur de 200 % si l'investissement a été réalisé et si l'installation a été effectuée entre le 01/09/2021 et le 31/03/2023 (période prolongée) ;
- > déduction des coûts à hauteur de 150 % si l'investissement a été réalisé et si l'installation a été effectuée entre le 01/04/2023 et le 31/08/2024.

Condition : la station de recharge doit être accessible au public au moins pendant les heures d'ouverture ou en dehors de celles-ci.

Les particuliers qui font installer un point de recharge peuvent bénéficier d'un allègement fiscal exceptionnel (1 500 € maximum) de l'impôt sur le revenu à hauteur de :

- > 45 % (installations entre le 01/09/2021 et le 31/12/2022)
- > 35 % (installations entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023)
- > 15 % (installations entre le 01/01/2024 et le 31/08/2024)

Conditions :

- il doit s'agir d'une borne de recharge intelligente
- l'installation doit être réalisée par une entreprise spécialisée
- la borne de recharge doit être alimentée par une énergie verte



République tchèque

Score général

18

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

4

Immatriculations de VE

7 455

Part de marché des VE

4 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

52 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

7

Nombre total de points de recharge publics

4 665

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

6,26

Nombre de points de recharge rapide

139

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

7

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

62 %

Prix moyen de l'électricité

7,81 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

120 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





République tchèque

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

Aides à l'achat disponibles uniquement pour le secteur public (les demandes peuvent être déposées entre le 6 juin 2022 et le 15 décembre 2023). Maximum de 50 % du prix du véhicule et 300 000 CZK (12 725 €) (en cas de voitures particulières - M1).

(Source : Fonds d'État pour l'environnement de la République tchèque : NZU – programme d'économies d'énergie Nouvelles économies vertes).

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés*

- > Exonération de la taxe routière (VEB, VEHR, VEH, GNC) applicable à la catégorie N2, N3 (depuis 2022, toutes les autres catégories sont exonérées de taxe routière, quel que soit le type de carburant).
- > En République tchèque, l'utilisation à caractère privé d'un véhicule de société est considérée comme un revenu imposable qui est calculé selon un taux mensuel forfaitaire de X % du prix d'achat brut du véhicule : 1 % dans le cas des véhicules à moteur à combustion interne, 0,5 % pour les véhicules à faibles émissions (émissions de CO₂ < 50 g/km, depuis 2022).

** Textes juridiques publiés en juillet 2022 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.*

Mesures incitatives locales

- > Exonération de péage pour les voitures sur les autoroutes depuis 2020 (en 2023 : tarif annuel de 1 500 CZK (63,62 €)).
- > Stationnement gratuit dans le centre des grandes villes. Depuis 2018 à Prague, puis d'autres villes ont commencé à appliquer une remise sur le stationnement, etc.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Mesures incitatives en cours destinées aux fournisseurs d'énergie et autres fournisseurs pour les infrastructures publiques.
- > Mesure incitative privée en 2022 pour l'achat et l'installation de chargeurs à domicile : mesures incitatives pour les infrastructures privées (30 000 CZK (1 272 €) par borne de recharge, pour un maximum de deux bornes de recharge) qui doivent abriter des chargeurs intelligents et uniquement sur des propriétés privées (Source : Fonds d'État pour l'environnement de la République tchèque : NZU – programme d'économies d'énergie Nouvelles économies vertes).



Danemark

Score général

35

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

15

Immatriculations de VE 57 297

Part de marché des VE 39 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 54 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

9

Nombre total de points de recharge publics 14 359

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 2,51

Nombre de points de recharge rapide 110
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

11

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 73 %

Prix moyen de l'électricité 10,16 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 90 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Danemark

Incitations gouvernementales 2023

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Le système de taxe d'immatriculation porte sur les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables. Les taxes d'immatriculation avantagent encore les véhicules zéro émission et à faibles émissions (<58 g de CO₂/km). En 2023, le montant de la taxe d'immatriculation des véhicules zéro émission (particuliers ou de société) est compris entre 0 DKK et 449 000 DKK (60 240 €); par la suite, la taxe d'immatriculation sera de 60 %.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Taxe routière de 740 DKK (99 €) maximum par an pour les véhicules zéro émission. Par rapport à un véhicule à moteur à combustion interne comparable, l'écotaxe est inférieure pour les véhicules hybrides rechargeables.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Les VUL de plus de 3 000 kg sont soumis à une taxe d'immatriculation fixe. Cela signifie que ces véhicules sont exemptés du supplément CO₂ de 253 DKK (34 €) par gramme de CO₂/km.

Déduction fiscale supplémentaire de base de 78 750 DKK (10 565 €).

Autres avantages financiers

- > Dans le cadre des politiques écologiques du Danemark, le gouvernement a autorisé la mise en place d'une remise lorsqu'on recharge un véhicule électrique ou un véhicule hybride rechargeable.
- > Lors de la recharge d'un véhicule électrique ou un véhicule hybride rechargeable, le propriétaire reçoit un remboursement de 0,78 DKK (0,10 €) par kWh.

Mesures incitatives locales

Initiatives de stationnement gratuit pour les véhicules électriques dans cinq grandes villes danoises.



Finlande

Score général

35

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

14

Immatriculations de VE 30 701

Part de marché des VE 38 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 47 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics 7 781

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 2,53

Nombre de points de recharge rapide 179
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

13

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 90 %

Prix moyen de l'électricité 6,66 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 83 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Finlande

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > Prime à l'achat de VUL électriques (pour les particuliers et les entreprises). Le montant de cette mesure incitative dépend de la taille du VUL électrique et peut se monter à 2 000 € (petites camionnettes, prix d'achat max. 50 000 €), 4 000 € (camionnettes de taille moyenne) ou 6 000 € (grandes camionnettes). Aide pour un VUL électrique maximum par année civile pour les particuliers et cinq VUL électriques maximum par année civile pour les entreprises. Le VUL électrique doit être neuf.
- > Cette prime consacrée aux VUL électriques s'applique aussi aux véhicules en location. Elle se monte au maximum à 40 % de la différence de frais de location entre la version électrique et la version diesel du véhicule. Pour les véhicules de moins de 2,5 t, cette aide est plafonnée à 2 000 €, pour un prix d'achat maximum de 50 000 €. Pour les véhicules de plus de 3,5 t, ce sont d'autres aides qui s'appliquent.
- > Les mesures incitatives pour les camions électriques dépendent de la taille du camion et vont de 8 000 à 50 000 €. L'aide est versée pour un maximum de cinq camions électriques par année civile et par entreprise.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

La taxe sur les véhicules qui est payée au moment de l'achat et incluse dans le prix du véhicule se monte à 0 € pour les véhicules électriques à batterie.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

- > La taxe annuelle sur les véhicules dépend des émissions de CO₂ et de la puissance du moteur. La taxe sur la puissance du moteur est basée sur le poids total de la voiture.
 - VEB : 1,5 cent/jour à partir de 100 kg
 - VEHR diesel : 4,9 cents/jour
 - VEHR essence : 0,5 cent/jour
- > L'entité imposable est le détenteur du véhicule ; il peut s'agir d'un particulier (voiture louée ou achetée) ou d'une entreprise (voitures de société), mais pas d'un conducteur de véhicule de société.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Seulement pour les conducteurs de véhicules de société :

- 1 Si le véhicule de société est un véhicule électrique à batterie dont la première immatriculation a été effectuée en Finlande en 2020 ou par la suite, une déduction de 170 €/mois sous forme d'avantage en nature s'applique.
- 2 Si le véhicule de société est un véhicule électrique à batterie qui représente un avantage en nature illimité, il est possible d'obtenir une déduction supplémentaire de 120 €/mois sous forme d'avantage en nature.
- 3 Si le véhicule de société émet entre 1 et 100 g de CO₂ par kilomètre et que la première immatriculation a été effectuée en Finlande en 2021 ou par la suite, il est possible d'obtenir une déduction supplémentaire de 85 €/mois sous forme d'avantage en nature.
- 4 Si le véhicule de société est un véhicule hybride rechargeable qui représente un avantage en nature illimité, une déduction supplémentaire de 60 €/mois s'applique.

Autres avantages financiers

En raison de l'avantage automobile limité, l'employeur des employés qui conduisent une voiture de société ou leur propre voiture peut payer les coûts de recharge, sur le lieu de travail ou sur des bornes de recharge publiques. La recharge au domicile n'est pas payée par l'employeur.

Elle est sans aucune taxe pour le conducteur. C'est à l'employeur de décider s'il veut payer pour cet avantage ou non.

Mesures incitatives locales

Les véhicules à faibles émissions de CO₂ peuvent recevoir une remise de 50 % sur le stationnement le long des rues à Helsinki.

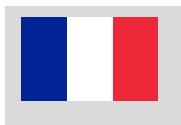


Finlande

Incitations gouvernementales 2023

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Aide aux associations de logement pour la construction d'infrastructures de recharge pour voitures électriques.
- > Aide aux entreprises pour la construction d'infrastructures de recharge sur le lieu de travail destinées aux voitures électriques de leurs employés.



France

Score général

33

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

12

Immatriculations de véhicules électriques

329 669

Part de marché des VE

22 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

62 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics

120 204

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

3,65

Nombre de points de recharge rapide

121

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

13

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

51 %

Prix moyen de l'électricité

5,62 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

84 %

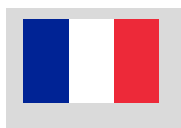
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





France

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

Système de bonus pour les achats sur le long terme ou le financement de LLD (>2 ans) pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers dont les émissions de CO₂ sont comprises entre 0 et 20 g/km :

- > Cette prime à l'achat pour les véhicules électriques est de 3 000 € pour les voitures de moins de 47 000 € (voitures particulières).
- > Les voitures particulières de plus de 47 000 € ne donnent droit à aucune indemnité.
- > Cette prime à l'achat est de 4 000 € pour les VUL électriques (VUL électriques et VUL à hydrogène).

Le bonus écologique est plus élevé pour les acheteurs particuliers :

- > Voiture particulière à 0 g de CO₂/km et <47 000 € : 5 000 € (plafonné à 27 % du prix d'achat).
- > VUL électrique ou à hydrogène à 0 g CO₂/km et <47 000 € : 6 000 € (plafonné à 27 % du prix d'achat).

Pour les personnes dont le revenu imposable par foyer fiscal est inférieur ou égal à 14 089 €, le bonus est de 7 000 €.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules 100 % électriques et les véhicules hybrides rechargeables sont partiellement ou entièrement exonérés de taxe d'immatriculation.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Le plafond d'amortissement comptable est augmenté à 30 000 € (au lieu de 18 300 €) pour les véhicules électriques. Pour les véhicules à moteur à combustion interne et les VEHR, le plafond est augmenté à 20 300 € (au lieu de 18 300 €).

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > La taxe sur les véhicules de société n'est applicable qu'aux voitures particulières et est calculée en fonction de deux éléments. Le premier est basé sur les émissions de CO₂ et le second est basé sur le type de carburant et l'âge du véhicule). Les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables sont exonérés de cette taxe.
- > Une réduction de 50 % s'applique sur la taxe sur l'avantage en nature. Le montant de cette allocation est plafonné à 1 800 € par an.
- > Le calcul de l'avantage en nature est basé sur 9 % du prix d'acquisition de la voiture ou 30 % du prix de la location jusqu'à la fin de l'année 2024.

Autres avantages financiers

- > Les frais d'électricité payés par l'employeur ne sont pas pris en compte dans le calcul de la taxe sur l'avantage en nature jusqu'à la fin de l'année 2024.
- > Amortissement non déductible : pour les voitures particulières et certains véhicules à usage mixte dont la valeur (TVA incluse) est supérieure au plafond, la part du prix de la LLD correspondant à l'amortissement exceptionnel doit être réimputée au résultat fiscal, mais les batteries des véhicules électriques et des hybrides ne sont pas prises en compte si leur prix apparaît sur la facture du véhicule.

Le plafond de l'amortissement non déductible est déterminé par deux éléments : la date d'achat et les émissions de CO₂ par km.

Mesures incitatives locales

Certaines régions offrent des primes supplémentaires aux PME et aux particuliers.

Mesures incitatives pour les infrastructures

La prime Advenir n'est plus accessible aux grandes sociétés. Pour les installations privées, crédit d'impôt de 30 % et TVA réduite à 5,5 % pour l'installation d'infrastructures de recharge (pour maisons individuelles et immeubles en copropriété).



Allemagne

Score général

33

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

16

Immatriculations de VE

833 487

Part de marché des VE

31 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

57 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

6

Nombre total de points de recharge publics

96 964

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

1,16

Nombre de points de recharge rapide

138

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

11

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

23 %

Prix moyen de l'électricité

11,61 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

105 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Allemagne

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > Pour les voitures 100 % électriques dont le prix catalogue est inférieur à 40 000 €, la prime est de 4 500 €.
- > Pour les voitures 100 % électriques dont le prix catalogue est compris entre 40 000 € et 65 000 €, la prime est de 3 000 €.
- > Cette incitation ne concerne qu'un certain nombre de véhicules. Cette incitation n'est valable que pour les véhicules immatriculés jusqu'au 31 août 2023. Après cette date, seuls les particuliers détenteurs de voitures recevront des aides.
- > Programme de financement pour les VUL électriques : remboursement jusqu'à 80 % de la différence de prix catalogue entre la version électrique et un modèle diesel comparable (KsNI). La société de location peut déposer directement une demande de subvention.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Exonération (de la taxe sur les voitures) jusqu'au 31 décembre 2030.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > L'avantage fiscal sur la taxe sur les voitures est valide jusqu'en 2030.
- > Pour les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables acquis entre janvier 2020 et décembre 2030, l'avantage en espèces devrait être diminué à 50 % du prix catalogue brut.
- > Pour les voitures électriques à batterie avec un tarif inférieur à 60 000 €, une réduction supplémentaire à 25 % du tarif brut est prévue.
- > Des restrictions sont applicables aux véhicules hybrides rechargeables : le véhicule doit avoir une autonomie de 60 km ou les émissions de CO₂ doivent être inférieures à 50 g/km.

Autres avantages financiers

Il existe une mesure incitative annuelle pour la réduction des émissions de CO₂ des véhicules électriques à batterie, jusqu'en décembre 2030 ("quota de GES").

Mesures incitatives locales

Des avantages sous forme d'emplacements de stationnement réservés et de circulation dans les couloirs de bus pour les véhicules électriques à batterie peuvent s'appliquer, en fonction de la région. Dans les Länder et dans les villes et régions polluées par les émissions, d'autres primes sont possibles, mais elles ne peuvent pas être cumulées avec les aides de l'État.

Programmes d'aide pour les VUL électriques des artisans dans certains Länder.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Certaines régions peuvent mettre en place des mesures incitatives pour les équipements de recharge.



Grèce

Score général

21

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

7

Immatriculations de VE 8 320

Part de marché des VE 8 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 34 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

1

Nombre total de points de recharge publics 1 174

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 1,41

Nombre de points de recharge rapide 4
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

13

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 0 %

Prix moyen de l'électricité 6,08 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 90 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Grèce

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > Mesure incitative de 30 %, à hauteur de 8 000 € max. par véhicule entre 1 et 20 VEB et de 6 000 € max. par véhicule pour plus de 21 VEB par compte.
- > 1 000 € pour certaines catégories de population.
- > 1 000 € par enfant pour les familles qui ont au moins trois enfants.
- > 4 000 € pour les entreprises basées dans les îles grecques.
- > 1 000 € pour le retour d'une vieille voiture.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Pas d'imposition sur les avantages en nature pour les véhicules avec émissions de CO₂ ≤50 g/km et un prix catalogue avant taxe de 40 000 € maximum.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > Avantage fiscal en amortissement d'actif.
- > Les frais de recharge sont exclus du revenu imposable.
- > +50 % de réduction d'impôts sur les frais de LLD des véhicules électriques à batterie.
- > +30 % de réduction d'impôts sur les frais de LLD des véhicules hybrides rechargeables et véhicules hybrides.

Autres avantages financiers

Les véhicules électriques et véhicules hybrides sont exonérés de taxe de luxe et de taxe sur la vie luxueuse.

Mesures incitatives locales

- > Déplacements gratuits dans le centre d'Athènes et pass gratuit pour accéder aux couloirs de bus prioritaires pour les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables avec émissions de CO₂ inférieures à 50 g/km.
- > Avantages pour les véhicules électriques à batterie :
 - Stationnement gratuit.
 - Emplacements de stationnement réservés.
 - Pas de frais de stationnement et accès gratuit au centre-ville.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > 500 € d'incitation pour l'installation d'infrastructures de recharge pour les particuliers et 400 € pour les entreprises.
- > Mesures incitatives supplémentaires pour les grandes sociétés au titre de l'installation d'infrastructures de recharge.



Hongrie

Score général

25

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Immatriculations de VE 9 584

Part de marché des VE 9 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 49 %

Score

7

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Nombre total de points de recharge publics 4 537

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 4,73

Nombre de points de recharge rapide 51
Pour 100 km d'autoroute

Score

5

03 Coût total de détention

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 0 %

Prix moyen de l'électricité 4,34 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 102 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Score

13

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Hongrie

Incitations gouvernementales 2023

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

- > Les voitures portant des plaques d'immatriculation "vertes" (véhicules respectueux de l'environnement) sont exemptées de taxe d'immatriculation. Classes de véhicules sans taxe d'immatriculation. :
 - "5E" (100 % électriques)
 - "5N" (hybrides rechargeables)
 - "5P" (100 % électriques sur au moins 50 km)
 - "5Z" (voitures zéro émission)
- > Pour les autres véhicules, le système est progressif, avec différents niveaux de propriétés techniques (capacité du moteur et classification environnementale) qui correspondent à différents montants de la taxe d'immatriculation.

La taxe d'immatriculation pour les hybrides ordinaires est de 209 €.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Les voitures portant des plaques d'immatriculations "vertes" sont exemptées de taxe sur les véhicules et de taxe de transfert de propriété. Les autres voitures sont soumises au paiement de la taxe sur les véhicules et de la taxe de transfert de façon dégressive, en fonction de l'âge du véhicule et de la puissance du moteur.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Les voitures respectueuses de l'environnement sont exclues du champ d'application de la loi relative à la taxe sur les voitures de société.

Mesures incitatives locales

- > Stationnement gratuit dans les lieux publics de nombreuses villes.
- > Autorisation de circulation pendant les alertes au smog.



Irlande

Score général

29

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

13

Immatriculations de VE

23 356

Part de marché des VE

22 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

67 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

4

Nombre total de points de recharge publics

2 756

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

1,18

Nombre de points de recharge rapide

52

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

12

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

4,34 %

Prix moyen de l'électricité

9,54 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

91 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Irlande

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > Subvention de 5 000 € pour les acheteurs particuliers, versée via la SEAI (Autorité irlandaise en charge de l'énergie durable).
- > Il n'y a plus de prime SEAI supplémentaire pour les acheteurs professionnels de véhicules particuliers.
- > Les véhicules utilitaires neufs peuvent donner droit à une subvention de la SEAI de 3 800 à 7 600 €, mais selon un roulement sur 3 ans/200 000 € (aide de l'État de *minimis*) par entreprise.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

- > Taxe sur les véhicules automobiles réduite selon le tableau des émissions de CO₂ pour les voitures particulières.
- > Les véhicules utilitaires électriques peuvent aussi bénéficier d'un taux inférieur de taxe routière si le poids du véhicule est inférieur à 1 500 kg, sinon ce sont les taux standard qui s'appliquent.
- > À compter du 1^{er} janvier 2023, de grands changements ont été mis en œuvre concernant l'avantage en nature en Irlande. À présent, il s'agit d'un système basé sur les émissions, et ce sont les véhicules qui produisent le moins d'émissions qui bénéficient de la taxe sur l'avantage en nature la plus basse. Cependant, jusqu'au 31 décembre 2022, la taxe sur l'avantage en nature relative aux véhicules électriques coûtant moins de 50 000 € était nulle. À présent, l'OMSP (Open Mobility Security Project) d'un véhicule électrique est réduit de 35 000 € (en 2023 uniquement) et le montant de l'OMSP restant est soumis à la taxe sur l'avantage en nature au nouveau taux plus bas de 22,5 %. Ce montant peut être encore réduit si le kilométrage professionnel du conducteur est proportionnellement élevé, ce qui réduit le taux de la taxe sur l'avantage en nature à 9 %.
- > L'OMSP baisse aussi progressivement chaque année. En 2023, l'OMSP peut être réduit de 35 000 € seulement ; en 2024, il pourra être réduit de 20 000 € seulement ; en 2025, il pourra être réduit de 10 000 € seulement ; et en 2025, aucune réduction ne s'appliquera.
- > Il existe aussi des mesures incitatives sous forme de remises aux péages pour les véhicules électriques. Avec les voitures particulières, il est possible de récupérer jusqu'à 500 € par véhicule et par année civile ; avec les véhicules utilitaires, il est possible de récupérer jusqu'à 1 000 € par véhicule et par année civile.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Aucun pour les voitures en location longue durée. Pour les voitures achetées par l'entreprise, il existe des amortissements fiscalement autorisés accélérés.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Exonération de VRT pour tous les acheteurs :

- > Le gouvernement poursuit la politique de réduction jusqu'à 5 000 € sur la VRT (taxe d'immatriculation des véhicules), bien que des changements soient attendus au troisième trimestre 2023.
- > Les véhicules électriques bénéficient d'une exonération de VRT (taxe versée à l'achat) jusqu'à 5 000 € si la valeur marchande d'origine du véhicule est inférieure à 40 000 €. Au-delà de ce montant, des abattements sont encore applicables, mais à des taux réduits, avec un plafond de 49 999 €. Tout véhicule dont la valeur marchande d'origine dépasse ce montant ne donnent pas droit à un allègement de la VRT.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Une subvention de 600 € versée par la SEAI est accessible pour l'achat et l'installation d'un chargeur à domicile. Aujourd'hui accessible à tous les propriétaires de leur domicile, qu'ils possèdent ou non un véhicule électrique.
- > Mise en place d'un programme d'aide destiné spécifiquement aux propriétaires d'appartements/sociétés de gestion. Auparavant, les appartements étaient exclus de l'aide de 600 €.
- > Le fournisseur irlandais Electricity Supply Board a affecté 10 millions d'euros au financement de la modernisation et de l'expansion du réseau de recharge public.
- > Les collectivités locales ont annoncé un financement pour le déploiement d'un plus grand nombre de points de recharge de véhicules électriques dans les rues : jusqu'à 1 000 € par collectivité locale au cours des cinq prochaines années. Ces chargeurs seront soit des bornes de recharge, soit installés sur des lampadaires.
- > Une nouvelle stratégie à 100 millions d'euros lancée en 2023 vise à installer des points de recharge tous les 60 km le long des autoroutes et aux abords des arrêts de taxis, des sites touristiques, des hôpitaux et des clubs sportifs.
- > Un programme est actuellement en cours pour convertir d'anciennes cabines téléphoniques en chargeurs rapides pour véhicules électriques dans tout le pays.



Italie

Score général

23

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

8

Immatriculations de VE 114 759

Part de marché des VE 9 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 43 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

6

Nombre total de points de recharge publics 40 239

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 3,51

Nombre de points de recharge rapide 79
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

9

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 66 %

Prix moyen de l'électricité 12,75 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 109 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Italie

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

En 2023, les mesures incitatives pour les voitures écologiques ont été redistribuées, grâce à une enveloppe de 630 millions d'euros au total sous forme de contributions de l'État pour l'achat de véhicules non polluants de catégorie M1 (véhicules à moteur), L1e-L7e (motos et cyclomoteurs) et N1-N2 (véhicules utilitaires).

En ce qui concerne les exigences :

- > les véhicules (M1) ne peuvent pas être classés en dessous d'Euro 6 et le prix catalogue ne peut pas dépasser 35 000 € plus la TVA pour ceux qui produisent plus de 135 g de CO₂/km, avec un plafond de coûts de 45 000 € pour les véhicules dont les émissions sont situées entre 21 et 60 g de CO₂/km ;
- > les deux-roues (L1e-L7e) doivent être neufs et classés au moins Euro 5 ;
- > les véhicules utilitaires (N1-N2) doivent être électriques et achetés par des PME qui accomplissent leur propres activités de transport ou s'en chargent pour des tierces parties.
- > Voiture neuve (M1)
 - 190 millions d'euros dans la plage 0 à 20 g de CO₂/km (véhicules électriques)*
 - 235 millions d'euros dans la plage 21 à 60 g de CO₂/km (hybrides rechargeables)*
 - 150 € millions dans la plage 61 à 135 g de CO₂/km (faibles émissions)

* 5 % sont réservés aux achats d'entités juridiques pour des activités d'autopartage professionnel ou de location.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

- > Les véhicules électriques sont exonérés de la taxe de détention annuelle pour une période de cinq ans à compter de leur première immatriculation.
- > Après cette période de cinq ans, ils bénéficient d'une réduction de 75 % du taux d'imposition appliqué aux véhicules essence équivalents dans plusieurs régions.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Depuis 2020, les voitures considérées comme un avantage en nature qui émettent jusqu'à 60 g de CO₂/km sont taxées à un taux plus bas (25 % des paramètres conventionnels relatifs à un trajet moyen et au coût moyen par km) par rapport à la taxation précédente (30 % appliqués à tous les véhicules sur la base des paramètres mentionnés précédemment).

Parallèlement, la nouvelle législation a introduit différents taux en fonction des émissions des voitures :

- 30 % pour les voitures qui émettent entre 61 et 160 g de CO₂/km ;
- 40 % pour les voitures qui émettent entre 161 et 190 g de CO₂/km ;
- 50 % pour les voitures qui émettent 191 g de CO₂/km et plus.

Avantages fiscaux sur la TVA

TVA réduite de 4 % pour les personnes en situation de handicap qui achètent des voitures.

Autres avantages financiers

Accès gratuit aux zones à trafic limité (ZTL) et stationnement gratuit dans de nombreux centres-villes pour les voitures hybrides/électriques.



Italie

Incitations gouvernementales 2023

Mesures incitatives pour les infrastructures

1/2

L'arrêté du 12 janvier 2023 du ministère de l'Environnement et de la Sécurité énergétique (MiTE) établit les critères et les méthodes d'attribution des aides en faveur de nouvelles infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide pour les véhicules électriques qui doivent être construites en milieu urbain. L'objectif est de construire au moins 7 500 infrastructures de recharge rapide.

Les mesures incitatives ne sont pas remboursables et elles ne peuvent pas être combinées avec d'autres aides publiques (ou mesures incitatives considérées comme des aides de l'État) pour la construction d'infrastructures de recharge du type visé par l'arrêté.

Les ressources disponibles, qui se montent à 359 943 750 € au total, sont allouées chaque année comme suit :

- année 2023 : 149 352 660 €
- année 2024 : 143 017 650 €
- année 2025 : 67 573 440 €

Les aides doivent être accordées sous la forme d'une subvention d'équipement ne dépassant pas 40 % des dépenses éligibles ; les bénéficiaires sont des entreprises ou des regroupement temporaires d'entreprises qui, en date du dépôt de la demande d'aide, ont démontré qu'elles ont géré un nombre d'infrastructures de recharge fonctionnant sur le territoire de l'Union européenne égal à au moins 5 % du nombre d'infrastructures de recharge pour lesquelles elles ont déposé une demande.

Les dépenses couvertes par la mesure incitative sont celles qui découlent de :

- > l'achat et la mise en œuvre d'infrastructures de recharge d'une puissance d'au moins 175 kW, y compris les coûts d'installation des colonnes et des systèmes électriques, et des travaux de construction strictement nécessaires pour l'installation des infrastructures et des dispositifs destinés à leur surveillance. Le montant maximum des coûts spécifiques éligibles est de 81 000 € par infrastructure de recharge ;
- > la connexion au réseau électrique, comme indiqué sur le devis établi par l'opérateur du réseau, jusqu'à 40 % maximum du total des coûts éligibles pour l'alimentation et la mise en œuvre de l'infrastructure de recharge ;
- > la conception, la supervision de la construction, la sécurité, les tests et les coûts d'obtention des autorisations utiles, jusqu'à 10 % maximum du total des coûts éligibles pour l'approvisionnement et le déploiement de l'infrastructure de recharge.

Pour les particuliers, une contribution égale à 80 % du coût d'achat et d'installation de bornes de recharge destinées à un usage individuel ou en copropriété a été prévue, avec les plafonds de contribution suivants :

- > jusqu'à 1 500 € pour les logements individuels (plafond des dépenses faisant l'objet d'incitations fiscales à 1 875 €, nets de TVA et autres taxes)
- > jusqu'à 8 000 € pour les immeubles en copropriété (plafond des dépenses faisant l'objet d'incitations fiscales à 10 000 €, nets de TVA et autres taxes)

Émissions de CO₂

21 à 60 g/km

Remise avec mise à la casse

4 000 €

Remise sans mise à la casse

2 000 €

Réservée aux

particuliers, sociétés de location et d'autopartage

Limite de dépenses

45 000 € (hors TVA, taxe sur les primes d'assurance et taxe annuelle sur les voitures [54 900 € avec la TVA])

Conservation de la propriété d'une voiture neuve

Au moins 12 mois pour les particuliers et les sociétés de location

Caractéristiques des voitures à mettre à la casse

Au moins 24 mois pour les sociétés d'autopartage
- M1
- véhicule neuf immatriculé depuis au moins 12 mois au nom du même propriétaire
- homologation Euro 0 à 4

Date limite pour l'inscription

Dans les 180 jours qui suivent la demande d'aide

Fonds initialement disponibles

235 millions d'euros

Comme cela a déjà été le cas, le délai de 180 jours (soit six mois) risque d'être trop court, en raison des retards de livraison des voitures neuves. Pour résoudre ce problème, une prolongation des délais d'inscription jusqu'à 270 jours (soit neuf mois) peut être nécessaire. Cette prolongation a déjà été accordée par le gouvernement en 2021 et 2022.



Italie

Incitations gouvernementales 2023

Mesures incitatives pour les infrastructures

2/2

Émissions de CO₂	0 à 20 g/km
Remise avec mise à la casse	5 000 €
Remise sans mise à la casse	3 000 €
Réservée aux	particuliers, sociétés de location et d'autopartage
Limite de dépenses	35 000 € (hors TVA, taxe sur les primes d'assurance et taxe annuelle sur les voitures) [42 700 € avec la TVA]
Conservation de la propriété d'une voiture neuve	Au moins 12 mois pour les particuliers et les sociétés de location
Caractéristiques des voitures à mettre à la casse	Au moins 24 mois pour les sociétés d'autopartage - M1 - véhicule neuf immatriculé depuis au moins 12 mois au nom du même propriétaire - homologation Euro 0 à 4
Date limite pour l'inscription	Dans les 180 jours qui suivent la demande d'aide
Fonds initialement disponibles	150 millions d'euros



Luxembourg

Score général

36

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

16

Immatriculations de VE 10 240

Part de marché des VE 24 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 62 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics 2 916

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 2,85

Nombre de points de recharge rapide 80
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

12

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 28 %

Prix moyen de l'électricité 6,07 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 93 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Luxembourg

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

Subvention gouvernementale destinée au propriétaire de la voiture (particuliers et personnes morales de droit privé, résidents ou non résidents) d'un montant de 8 000 € pour les véhicules entièrement électriques : prime incluse dans le devis. Le véhicule doit faire l'objet d'un contrat de location longue durée de 12 mois minimum. Cette prime, graduelle en fonction de la consommation du véhicule, a été prolongée :

VEB (commandés entre le 01/04/2021 et le 31/03/2022, et réceptionnés avant le 31/12/2023) :

- > La prime de 8 000 € a donc été prolongée pour les véhicules 100 % électriques jusqu'à 18 kWh/100 km (p. ex., ID3, Fiat 500 EV, Enyaq, etc.).
- > Pour les véhicules électriques dont la consommation dépasse 18 kWh/100 km, la prime est réduite à 3 000 €.

Véhicules hybrides rechargeables (commandés entre le 01/04/2021 et le 31/12/2021, et réceptionnés avant le 31/12/2022) :

- > Les véhicules hybrides rechargeables (VEHR) dont les émissions de CO₂ (selon le test WLTP) sont supérieures ou égales à 50 g/km sont considérés comme une technologie de transition. La prime a été réduite de 2 500 € à 1 500 €.
- > La date de livraison initiale devra être indiquée sur le contrat de vente ou, en cas de LLD, sur le contrat de location ou de LLD du véhicule.

Le Luxembourg avait initialement prévu d'interrompre les subventions pour les hybrides rechargeables fin 2021. Cependant, elles ont été prolongées en raison de la crise des puces électroniques et des problèmes de livraison qui en découlent chez les constructeurs automobiles.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Réduction de la taxe routière basée sur les émissions de CO₂.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > Le calcul de la taxe sur l'avantage en nature pour le conducteur repose sur le type de motorisation et sur les émissions de CO₂. Avec un véhicule électrique, le conducteur bénéficie d'un avantage en nature calculé à seulement 0,5 % de la valeur nette du véhicule neuf.
- > 1 % à 1,7 % pour les véhicules essence (en fonction des émissions de CO₂)
- > 1 % à 1,8 % pour les véhicules diesel (en fonction des émissions de CO₂)

Le calcul des avantages en nature pour 2022 va être modifié (à confirmer) : actuellement, la taxe sur les avantages en nature la plus élevée s'applique aux véhicules dont les émissions de CO₂ excèdent 150 g/km. Cette limite diminuera de 20 g pour atteindre 130 g/km à partir du 01/01/2022 (nouvelles commandes).

Mesures incitatives pour les infrastructures

Subvention jusqu'à 1 200€ pour l'installation d'un point de recharge privé (achat entre le 01/07/2020 et le 30/06/2023) et uniquement pour les particuliers.



Pays-Bas

Score général

38

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

16

Immatriculations de VE

107 906

Part de marché des VE

35 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

68 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

12

Nombre total de points de recharge publics

136 347

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

12,64

Nombre de points de recharge rapide

161

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

10

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

68 %

Prix moyen de l'électricité

9,41 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

97 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Pays-Bas

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > Pour les particuliers, une subvention pour les véhicules électriques appelée "SEPP" est en place :
2 000 € pour un véhicule 100 % électrique d'occasion et 2 950 € pour un véhicule 100 % électrique neuf. Cette aide introduite en 2020 peut être attribuée pour l'achat privé ou la LLD d'un véhicule.
- > Pour les VUL, une aide appelée "SEBA" a vu le jour en 2021. Cette mesure incitative offre, pour les VUL entièrement électriques neufs, un remboursement de 10 % du prix catalogue hors taxe pouvant atteindre 5 000 €.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxe d'immatriculation, calculée en fonction des émissions de CO₂. En raison du faible niveau d'émissions de CO₂ des véhicules hybrides rechargeables selon le test WLTP, ils sont soumis à une taxe d'immatriculation peu élevée.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Lorsque les résidents d'une municipalité ont besoin d'un point de recharge, celle-ci offre gratuitement un point de recharge public (sous certaines conditions).
- > Il existe plusieurs initiatives basées sur le "Klimaat akkoord" pour développer les infrastructures de recharge au niveau national, régional et local. L'objectif est 1,8 million de points de recharge en 2030.
- > Inspirées du "Klimaat akkoord", des mesures ont été prises pour rendre les prix de l'énergie des points de recharge plus transparents et comparables pour les consommateurs/utilisateurs.
- > Des investissements ont été faits dans des solutions à l'hydrogène (par ex. bus et véhicules de collecte de déchets) et les stations de distribution d'hydrogène.
- > Les points de recharge à domicile payés par l'employeur ne sont pas taxés séparément, mais ils sont censés être pris en compte dans les avantages en nature du véhicule électrique.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxes routières. 50 % de remise sur la taxe routière pour les véhicules hybrides rechargeables.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > Les Pays-Bas disposent d'un système de facilitation d'investissements dans les technologies propres qui permet d'obtenir une réduction d'impôts supplémentaire sur les revenus commerciaux des entreprises. En 2022, la liste 2023 comprend une aide à l'investissement concernant les véhicules suivants :
 - VUL électriques (45 % de déduction supplémentaire pour investissements au-delà de 11 000 €)
 - VUL hydrogène (45 % de déduction supplémentaire pour investissements jusqu'à 125 000 €)
 - Taxis électriques (27 % de déduction supplémentaire pour investissements jusqu'à 40 000 €)
 - Taxis électriques pour le transport d'un fauteuil roulant (36 % de déduction pour investissements supplémentaires jusqu'à 100 000 €)
 - Véhicules de tourisme hydrogène (45 % de déduction supplémentaire pour investissements jusqu'à 75 000 €)
 - Les conditions de déduction pour les points de recharge (déduction supplémentaire de 45 %) sont relativement facilitées. Les points de recharge peuvent être utilisés pour tous les véhicules dédiés à un usage personnel (au lieu des véhicules détenus par un particulier, jusqu'en 2022).
- > Une imposition sur les avantages en nature est appliquée en cas d'utilisation à caractère privé de la voiture de société. Cet avantage est évalué à 22 % de la valeur catalogue du véhicule.
- > Les véhicules entièrement électriques dont la première immatriculation est réalisée en 2023 bénéficient d'une taxe réduite. La taxe sur les avantages en nature correspond à 16 % des premiers 30 000 € du prix catalogue. Au delà de ce plafond, 22 % du reste du prix catalogue sont pris en compte dans le calcul de la taxe.
- > La taxation de l'avantage en nature pour les voitures zéro émission à hydrogène ou à cellules solaires correspond à 16 % du prix d'achat total.



Norvège

Score

42

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

19

Immatriculations de VE 154 411

Part de marché des VE 89 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 90 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

10

Nombre total de points de recharge publics 31 215

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 2,02

Nombre de points de recharge rapide 1487
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

13

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 75 %

Prix moyen de l'électricité 4,94 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 87 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Norvège

Incitations gouvernementales 2023

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Depuis le 1^{er} janvier 2023, deux changements ont été appliqués :

- > Introduction d'un nouvel élément relatif au poids de toutes les voitures neuves : 12,50 NOK (1,05 €) par kg au-delà de 500 kg. Il s'agit de la première taxe concernant les VEB.
- > TVA sur les véhicules électriques – TVA à 25 % sur la valeur si elle dépasse 500 000 NOK (42 097 €).

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 2023, il n'y a plus de réduction de la taxe sur les voitures de société pour les véhicules électriques.

Avantages fiscaux sur la TVA

Il n'y a toujours pas de TVA sur les véhicules électriques si leur prix est inférieur à 500 000 NOK (42 097 €), mais au-delà de ce prix, la taxe est de 25 %.

Autres avantages financiers

Un programme de mesures incitatives est maintenu pour les VUL électriques.

Mesures incitatives locales

- > L'exonération de taxe urbaine sera moins disponible dans certaines villes, mais les charges applicables aux véhicules électriques ne dépasseront pas 50 % du montant des charges pour un véhicule à moteur à combustion interne.
- > Cette règle des 50 % s'applique aussi aux ferries régionaux et nationaux, aux péages routiers et au stationnement public.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Plusieurs initiatives locales soutiennent l'installation de chargeurs. Ces aides sont habituellement comprises entre 5 000 et 10 000 NOK (420 et 842 €).



Pologne

Score

16

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Immatriculations de VE

20 998

Part de marché de VE

5 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

54 %

Score

6

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Nombre total de points de recharge publics

4 479

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

2,13

Nombre de points de recharge rapide

81

Pour 100 km d'autoroute

Score

3

03 Coût total de détention

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

62 %

Prix moyen de l'électricité

5,34 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

115 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Score

7

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Pologne

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

En Pologne, les subventions sont uniquement destinées à l'achat de voitures neuves zéro émission et s'appliquent aux particuliers comme aux entreprises.

- > Le montant de l'aide, pour les particuliers et pour les entreprises, dépend du type de véhicule et de la catégorie de prix.
- > En outre, les entreprises et les entrepreneurs ont la possibilité d'obtenir une déduction de la TVA pouvant atteindre 100 %, également en fonction de plusieurs catégories de prix.
- > Les subventions s'appliquent aussi pour la location longue durée de véhicules :
 - Véhicules 100 % électriques (VEB) ne coûtant pas plus de 225 000 PLN (49 165 €) s'il s'agit de voitures particulières. Aucune limite d'investissement pour les véhicules utilitaires légers.
 - Le montant de l'aide est de 18 750 à 27 000 PLN (4 097 à 5 900 €) pour les voitures particulières et de 50 000 à 70 000 PLN (10 925 à 15 295 €) pour les véhicules utilitaires légers, plus 1,5 % de frais de transfert.

Mesures incitatives locales

- > Les véhicules électriques à batterie sont autorisés à circuler dans les couloirs de bus.
- > Les véhicules électriques peuvent stationner gratuitement.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Il n'y a plus de subvention disponible pour le développement des infrastructures.

Budget total de l'aide de 870 000 000 PLN (190 106 086 €) entre 2021 et 2028. Pour 2022, la date limite d'envoi des demandes était comprise entre le 7 janvier 2022 et le 31 mars 2022, dans les limites de disponibilité des fonds. La subvention s'applique aux collectivités locales, aux entrepreneurs, aux coopératives, aux complexes de logements et aux agriculteurs individuels. 20 % du budget est alloué aux microentreprises, et aux petites et moyennes entreprises.

1. Construction ou reconstruction d'une borne de recharge publique d'une puissance de 50 à 150 kW :
 - > Budget : jusqu'à 315 000 000 PLN (68 831 514 €)
 - > Montant de l'aide : jusqu'à 30 % des coûts éligibles
 - > Jusqu'à 45 % des coûts éligibles si la borne de recharge publique est située dans une municipalité où :
 - la population ne dépasse pas 100 000 habitants ou
 - moins de 60 000 véhicules motorisés sont immatriculés ou
 - on compte moins de 400 véhicules motorisés pour 1 000 habitants
 - > L'aide ne doit pas s'appliquer à une borne de recharge publique située près de l'autoroute.
2. Construction ou reconstruction d'une borne de recharge publique d'une puissance supérieure à 150 kW :
 - > Budget : jusqu'à 315 000 000 PLN (68 831 514 €)
 - > Montant de l'aide : jusqu'à 50 % des coûts éligibles
3. Construction d'une borne de recharge d'une capacité supérieure à 22 kW qui n'est pas une borne publique :
 - > Budget : jusqu'à 70 000 000 PLN (15 295 892 €)
 - > Montant de l'aide : jusqu'à 25 % des coûts éligibles
4. Construction ou reconstruction d'une station de ravitaillement en hydrogène ouverte au public :
 - > Budget : jusqu'à 100 000 000 PLN (21 851 274 €) (jusqu'à 20 % par demandeur)
 - > Montant de l'aide : jusqu'à 50 % des coûts éligibles



Portugal

Score

32

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

12

Immatriculations de VE

33 843

Part de marché des VE

22 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

53 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

5

Nombre total de points de recharge publics

8 180

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

2,42

Nombre de points de recharge rapide

86

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

15

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

0 %

Prix moyen de l'électricité

5,74 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

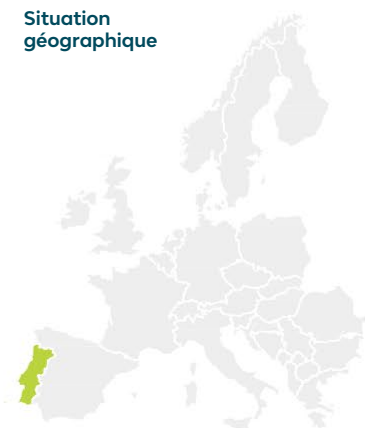
69 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Portugal

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > Subvention de 4 000 € pour les véhicules de tourisme 100 % électriques conduits par des particuliers. L'incitation est plafonnée à 5 200 000 € ou 1 300 demandes.
- > Subvention de 6 000 € pour les VUL électriques, uniquement pour les entreprises. L'incitation est plafonnée à 900 000 € ou 150 demandes.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules électriques à batterie ne sont pas soumis à la taxe d'immatriculation (ISV) et les véhicules hybrides rechargeables bénéficient d'une réduction de 75 % (uniquement les VEHR qui émettent moins de 50 g de CO₂/km et qui offrent une autonomie de plus de 50 km).

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Exonération de taxe routière pour les véhicules électriques à batterie.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

2022				2023			
Valeur d'achat	Voitures particulières	VEHR	VEB	Valeur d'achat	Voitures particulières	VEHR	VEB
<27 500 €	10 %	5 %	0 %	<27 500 €	10 %	2,5 %	0 %
27 500 € à 35 000 €	27,5 %	10 %	0 %	27 500 € à 35 000 €	27,5 %	7,5 %	0 %
35 000 € à 62 500 €	35 %	17,5 %	0 %	35 000 € à 62 500 €	35 %	15 %	0 %
> 62 500 €	25 %	17,5 %	0 %	> 62 500 €	25 %	15 %	10 %

Les principales différences entre 2022 et 2023 résident dans la baisse de valeur de tous les VEHR et la taxation autonome de 10 % qui s'applique aux VEB dont la valeur d'investissement dépasse 62 500 €.

Avantages fiscaux sur la TVA

TVA entièrement déductible (uniquement sur les amortissements) pour les véhicules électriques à batterie dont la valeur d'investissement est inférieure à 62 500 € et pour les véhicules hybrides rechargeables dont la valeur d'investissement est inférieure à 50 000 €.

Autres avantages financiers

Déduction totale de la TVA sur l'énergie consommée par les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables.

Mesures incitatives locales

Stationnement gratuit dans plusieurs villes du Portugal (Lisbonne, Beja, Guimarães, etc.) pour les véhicules électriques à batterie.



Roumanie

Score général

22

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

9

Immatriculations de VE 18 520

Part de marché des VE 14 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 63 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

2

Nombre total de points de recharge publics 1 841

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 0,99

Nombre de points de recharge rapide 78
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

11

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 0 %

Prix moyen de l'électricité 4,66 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 103 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Roumanie

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > L'aide à l'achat en place reste en vigueur, car le taux de conversion de la monnaie locale en euros est inférieur à celui des années précédentes : 9 000 € pour les voitures électriques et 4 000 € pour les voitures hybrides.

La prime à la casse s'applique aux véhicules de plus de huit ans en combinaison avec l'acquisition d'un véhicule électrique, un véhicule hybride rechargeable ou un véhicule hybride.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules électriques et hybrides sont exonérés de taxe d'immatriculation.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

En fonction de la décision fiscale de chaque ville, remise jusqu'à 95 % sur la taxe de détention ordinaire. La taxe dépend de la cylindrée du moteur de la voiture.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Le programme de remboursement s'applique aux bornes de recharge.



Slovaquie

Score général

20

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

7

Immatriculations de VE 2 947

Part de marché des VE 4 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 47 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics 2 906

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 9,86

Nombre de points de recharge rapide 181
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

5

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 104 %

Prix moyen de l'électricité 6,28 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 106 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Slovaquie

Incitations gouvernementales 2023

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Pour les entreprises, la taxe routière est de 0 € pour les véhicules électriques et elle est diminuée de 50 % pour les véhicules hybrides rechargeables et autres hybrides.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables peuvent être classés dans un nouveau "groupe d'actifs à amortissement nul" avec la possibilité d'un amortissement complet en deux ans (au lieu de quatre ans normalement).

Autres avantages financiers

Assurance responsabilité civile la moins chère possible (identique à celle des véhicules à moteur à combustion interne de 999 cm³).

Mesures incitatives locales

Les plaques d'immatriculation des véhicules électriques sont vertes et commencent par les lettres "EL".



Espagne

Score général

21

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

7

Immatriculations de VE 78 333

Part de marché des VE 10 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 39 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

7

Nombre total de points de recharge publics 42 953

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 5,48

Nombre de points de recharge rapide 59
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

7

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 121 %

Prix moyen de l'électricité 5,97 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 108 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Espagne

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

Le Plan Moves III a été lancé en avril 2021 avec un budget de 400 millions d'euros extensible à 800 millions d'euros sur la période 2021-2023. Ce sont les communautés autonomes espagnoles qui gèrent ces fonds. Ce plan vise à encourager l'achat de véhicules alternatifs et l'installation d'infrastructures de recharge. Quelques détails :

- > Jusqu'à 4 500 € pour les véhicules de tourisme (ou 7 000 € en combinaison avec la prime à la casse).
- > Jusqu'à 7 000 € pour les véhicules utilitaires légers (ou 9 000 € en combinaison avec la prime à la casse). En 2023, le budget a été rallongé de 235 millions d'euros, ce qui porte son montant à 635 millions d'euros.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Exonération/réduction de la taxe routière en fonction des politiques locales.

Mesures incitatives locales

- > Exonération de péage sur les autoroutes régionales pour les véhicules électriques.
- > Stationnement gratuit dans certaines villes.
- > Les voies de circulation réservées aux véhicules à occupation multiple peuvent uniquement être utilisées par des VEB.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Le Plan Moves III comprend diverses mesures incitatives en faveur des infrastructures pour les particuliers et pour les entreprises, pour les bornes de recharge privées et publiques.



Suède

Score général

36

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

18

Immatriculations de VE 161 649

Part de marché des VE 56 %

Commandes de VEB par rapport aux VE 59 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics 30 040

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021 1,86

Nombre de points de recharge rapide 191
Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

10

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE 57 %

Prix moyen de l'électricité 7,71 €
18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB 97 %
Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Suède

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

Depuis le 8 novembre 2022, les nouvelles commandes n'entraînent plus un bonus payé d'avance. Les véhicules électriques commandés avant le 8 novembre et livrés après le 1^{er} janvier 2023 font l'objet d'un bonus de 50 000 SEK (4 410 €). Le bonus pour les VEHR est compris entre 5 000 et 10 000 SEK (441 et 882 €) (max. 30 g de CO₂). En raison des longs délais de livraison, cela s'appliquera aux véhicules réceptionnés jusqu'au 31 mars 2024.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Taxe routière

- > Taxe routière de 360 SEK (32 €) pour les véhicules émettant jusqu'à 75 g de CO₂ (WLTP).
- > Les véhicules hybrides rechargeables diesel paient une petite taxe supplémentaire du fait de leur moteur diesel.
- > Augmentation de la taxe routière (malus) pour les véhicules essence et diesel. Le malus est maintenu, bien que le bonus ait été supprimé. Le dernier ajustement (augmentation) est applicable depuis le 1^{er} juin 2022.

Taxe sur les avantages en nature

- > Les véhicules électriques permettent d'obtenir une réduction de 50 % sur le prix catalogue soumis aux taxes, jusqu'à 350 000 SEK (30 872 €). Par exemple, pour un véhicule électrique dont le prix catalogue est de 600 000 SEK (52 924 €), le prix catalogue soumis aux taxes est de 300 000 SEK (26 462 €).
- > Pour les VEHR, la réduction du prix catalogue soumis aux taxes est de 140 000 SEK (12 349 €).
- > Les véhicules GNC donnent droit à une réduction sur le prix catalogue soumis aux taxes de 100 000 SEK (8 820 €).

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

La taxe routière plus basse et la réduction du prix catalogue soumis aux taxes décrites ci-dessus pour les véhicules électriques/VEHR/GNC avantage les entreprises, puisque l'employeur paie moins de taxes sur les conducteurs, si l'on compare la taxe sur les avantages en nature à celle des véhicules diesel/essence.

Mesures incitatives locales

Depuis 2020, les municipalités peuvent empêcher les véhicules à fortes émissions d'accéder à certaines zones. Pour l'instant, seuls les véhicules pré-EU5 sont interdits de circulation dans certaines rues de Stockholm. Cependant, au troisième trimestre 2022, la ville de Stockholm a annoncé qu'elle mènerait une enquête courant 2023 en vue de mettre en place une Zone environnementale de niveau 3 dans certains endroits de la ville.

Pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers, cela signifie que seuls les véhicules électriques/à pile à combustible/GNC seront autorisés à entrer. Les réglementations vont être mises en place progressivement entre 2024 et 2026. Les détails seront connus courant 2023.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Aide pour les installations à domicile :

- > 50 % de réduction sur les coûts de main-d'œuvre et de matériaux par point de recharge. Applicable uniquement pour le propriétaire du lieu où le point de recharge est installé.

Aide pour les installations en entreprise :

- > 50 % max de réduction sur les coûts de main-d'œuvre et de matériaux par point de recharge. Applicable également aux coopératives de logement.

Aide pour les bornes de recharge publiques :

- > Possibilité de recevoir une réduction pouvant atteindre 70 % de l'investissement dans les zones où des chargeurs publics supplémentaires sont nécessaires. Géré via un processus d'appel d'offres par zone géographique.



Suisse

Score général

30

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

15

Immatriculations de VE

58 600

Part de marché des VE

26 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

69 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics

15 716

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

2,68

Nombre de points de recharge rapide

165

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

7

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

117 %

Prix moyen de l'électricité

6,45 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

91 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incidations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Suisse

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

En Suisse, les mesures incitatives pour les véhicules électriques sont très différentes d'une ville à l'autre et d'un canton à l'autre. Les aides peuvent atteindre 5 000 CHF (4 892 €) par véhicule (p. ex. dans la ville de Bâle pour les entreprises qui achètent un véhicule entièrement électrique).

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

La plupart des cantons exonèrent les voitures électriques de taxe routière pendant les trois premières années.

Autres avantages financiers

À l'échelle nationale, il existe une remise sur la taxe d'importation de 4 % de la valeur de véhicule (pour les vendeurs de voitures).

Mesures incitatives pour les infrastructures

Tout comme dans le cas des aides à l'achat, chaque canton décide des mesures incitatives appliquées à la recharge. Les mesures incitatives sont très variables d'une ville ou d'une région à l'autre, mais (par exemple) Berne propose une aide destinée aux entreprises d'un montant de 1 500 CHF (1 527 €) pour un point de recharge à CA d'une puissance inférieure à 22 kW.



Royaume-Uni

Score général

36

50

01 Maturité du marché des véhicules électriques

Score

14

Immatriculations de VE

368 617

Part de marché des VE

23 %

Commandes de VEB par rapport aux VE

72 %

02 Maturité des infrastructures pour véhicules électriques

Score

8

Nombre total de points de recharge publics

71 576

Nombre de stations par VE immatriculé en 2021

1,94

Nombre de points de recharge rapide

346

Pour 100 km d'autoroute

03 Coût total de détention

Score

14

Indice de taxation des conducteurs VEB vs ICE

Prix moyen de l'électricité

8,66 €

18 kWh / 100 km

Indice des loyers des VE Essence vs VEB

99 %

Pus le chiffre est bas, mieux c'est

Incitations gouvernementales 2023

- Aides à l'achat
- Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation
- Avantages fiscaux sur la taxe de détention
- Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés
- Avantages fiscaux sur la TVA
- Autres avantages financiers
- Mesures incitatives locales
- Mesures incitatives pour les infrastructures

Situation géographique





Royaume-Uni

Incitations gouvernementales 2023

Aides à l'achat

- > Les aides à l'achat pour les voitures ont été retirées.
- > Petites camionnettes de moins de 2,5 t et produisant moins de 50 g de CO₂/km dont l'autonomie est d'au moins 60 miles (96 km) avec zéro émission = 35 % du prix d'achat, jusqu'à 2 500 £ (2 835 €).
- > Grandes camionnettes entre 2,5 t et 4,25 t et produisant moins de 50 g de CO₂/km dont l'autonomie est d'au moins 60 miles (96 km) avec zéro émission = 35 % du prix d'achat jusqu'à 5 000 £ (5 669 €).

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxe d'immatriculation.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxe de détention.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Les voitures de société sont taxées à hauteur de 2 % de leur prix catalogue. Entre 2025/26 et 2027/28, cette taxe augmentera d'un pour cent par an, jusqu'à atteindre 5 % à partir d'avril 2027.

Avantages fiscaux sur la TVA

L'électricité domestique est soumise à un taux de TVA réduit, 5 % seulement au lieu de 20 % ailleurs. En outre, le lobbying de l'industrie fait pression pour que le taux soit réduit sur les bornes de recharge publiques.

Autres avantages financiers

Les véhicules à très faibles émissions (jusqu'à 75 g de CO₂/km) ne sont pas visés par les règlements sur les accords de rémunération facultative. Cela signifie que les conducteurs de voitures de société concernés par un accord de réduction salariale peuvent contribuer au coût du véhicule avec leur salaire brut, afin d'économiser sur leur impôt sur le revenu et sur leurs cotisations sociales.

Mesures incitatives locales

- > Les véhicules électriques ont droit à une "remise véhicule propre" de 100 % dans la Congestion Charge Zone, la zone à péage de Londres. Ce programme se poursuivra au moins jusqu'au 25 décembre 2025.
- > Une nouvelle plaque d'immatriculation verte est désormais disponible, afin que les autorités locales puissent facilement mettre en place des mesures incitatives comme des frais de stationnement réduits ou la circulation dans les couloirs de bus.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > L'aide à l'installation d'un point de recharge pour les véhicules électriques est accessible aux propriétaires de leur domicile qui résident dans des appartements et aux locataires. Cette aide subventionne le coût d'un point de recharge unique grâce à une remise de 75 % (350 £ [397 €] max. avec la TVA).
- > Le fonds destiné aux infrastructures locales pour les véhicules électriques (LEVI) se développe. Il soutiendra les collectivités locales en vue de l'installation de dizaine de milliers de points de recharge. Il permettra aussi aux collectivités d'investir pour qu'elles puissent déterminer les endroits où les infrastructures font défaut et où elles pourraient être installées de façon plus efficace.



LeasePlan

Contact

Département Consultancy Services de LeasePlan
International

ics@leaseplan.com